

AU COEUR DE NOTRE TRAVAIL

Le cadre théorique et les éléments essentiels d'un système d'évaluation et de présentation de rapports destinés au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et au Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) au Canada atlantique

Frances Ennis et Yolande Samson
Direction générale de la santé de la population et de la santé publique
Région de l'Atlantique

Septembre 2002

Les opinions exprimées dans le présent document sont uniquement celles des auteures et ne représentent pas nécessairement la politique officielle de Santé Canada ou d'un des quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique.

Also available in English under the title : **At the Heart of Our Work: The Theoretical Framework and Core Elements of a Reporting and Evaluation System for the Community Action Program for Children (CAPC) and the Canada Prenatal Nutrition Program (CPNP) in Atlantic Canada.**

Les projets du PACE et du PCNP du Canada atlantique peuvent reproduire ce document en entier ou en partie. Il est interdit de reproduire le contenu de ce document à des fins commerciales, mais sa reproduction à d'autres fins est encouragée. Prière d'indiquer la source comme suit : *Au coeur de notre travail : Le cadre théorique et les éléments essentiels d'un système d'évaluation et de présentation de rapports destinés au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et au Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) au Canada atlantique*, septembre 2002. Frances Ennis et Yolande Samson, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, bureau régional de l'Atlantique, Santé Canada.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Direction générale de la santé de la population et de la santé publique
Région de l'Atlantique
Santé Canada
1525 - 1505, rue Barrington
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6
Tél. : (902) 426-2700
Télec. : (902) 426-9689
Courriel : pphaltantic-spspatlantique@hc-sc.gc.ca
Site web : www.spsp-atlantique.ca

©SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (2002) représentée par le ministre de la Santé

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux activités sur lesquelles se fonde le présent document : les participants aux projets, le personnel de projet, les membres des conseils d'administration, les partenaires communautaires, les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, les évaluateurs et les chercheurs.

Nous remercions tout particulièrement les membres précédents et actuels du groupe de travail du Sous-comité de l'évaluation des enfants de l'Atlantique : **Nicole Bernard**, représentante de projet du Nouveau-Brunswick; **Bernice Hancock**, représentante de projet de Terre-Neuve; **Wendy Pobjoy** et **Laura Quinn**, représentantes de projet de l'Île-du-Prince-Édouard; **JoAnna LaTulippe Rochon**, représentante de projet de la Nouvelle-Écosse; **Joan Glode**, représentante de projet autochtone de l'Atlantique; **Kathy Flanagan-Rochon** et **Alicia Nolan**, représentantes de gouvernements provinciaux; **Frances Ennis**, **Sylvie Thibodeau-Sealy** et **Susan LeBlanc**, représentantes du gouvernement fédéral; **Judy Watson**, **Chantal Roy** et **Sharon Gribbon**, du bureau national de la Division de l'enfance et de l'adolescence; **Yolande Samson** et **Anne Guy**, consultantes en évaluation du bureau régional de l'Atlantique de Santé Canada.

Les efforts de ce groupe de travail au cours des trois dernières années ont permis de s'assurer que toutes les « voix », dont se composent le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) au Canada atlantique, soient entendues et respectées dans un processus de recherche participative.

Nous remercions également plusieurs consultants, y compris Madine VanderPlaat, Natalie Kishchuk, Ken Barter, Brenda Grzetic, Christine Ogaranko, Pam Whitty et l'Institut canadien de la santé de l'enfant, qui ont contribué au contenu et au processus.

Un grand merci à notre collègue, Anne Guy, consultante en évaluation du bureau régional de l'Atlantique de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique. Ses conseils et son expertise dans le domaine de l'édition et de la production ont aidé à façonner le document final.

Avec reconnaissance, les auteures désirent remercier d'autres contributeurs de Santé Canada de leur aide financière : les bureaux régionaux de l'Ontario et du Québec de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique et le bureau national de la Division de l'enfance et de l'adolescence.

Table des matières

Préface	1
But	3
Introduction	7
La théorie du changement	9
Les éléments essentiels	13
Élément essentiel A : les environnements de soutien	15
Élément essentiel B : la participation et l'engagement	25
Élément essentiel C : le renforcement des capacités	37
Conclusion	49
Glossaire	51
Documents à l'appui	57
Annexes	61
Annexe 1 : Éléments essentiels et sous-éléments	61
Annexe 2 : Principes directeurs du PACE et PCNP	62

NOTA : *Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, nous avons utilisé la forme masculine pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.*

Préface

*Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et prévenants
puisse changer le monde.*

Margaret Mead

Le présent document est le fruit d'un processus participatif continu¹. Il est fondé sur l'expérience et l'expertise de tous les principaux groupes d'intervenants qui s'intéressent au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et au Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) au Canada atlantique. Parmi ces intervenants, il faut compter les parents, le personnel, les bénévoles, les partenaires communautaires, les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, les évaluateurs et les chercheurs. Ce document s'appuie aussi sur le travail du PACE et du PCNP au niveau national et sur la recherche la plus récente dans le domaine du développement des programmes communautaires destinés aux enfants et aux familles, ainsi que dans le domaine de l'évaluation.

Le présent document réunit les concepts, les idées, les croyances et les théories basés sur les connaissances et l'expérience acquises par diverses personnes qui participent à la gestion, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Trouver les méthodologies d'évaluation qui conviennent aux programmes communautaires représente un défi. Santé Canada dans la région de l'Atlantique tente de faire face à ce défi au moyen d'un nouveau système d'évaluation et de présentation de rapports.

Ce nouveau système doit comporter un processus d'évaluation qui maintient l'intégrité des programmes et qui reflète leurs principes directeurs. Le processus doit également comprendre un cadre analytique, ou une façon d'évaluer, capable de dégager l'essence des expériences des gens. Ce processus doit être souple et respecter le fait que les projets ne sont pas tous au même stade de développement et qu'ils évoluent à un rythme qui est dicté par les réalités et les capacités de leurs participants et de leurs collectivités. Le processus d'évaluation doit générer des données comparables provenant de plus de 65 projets situés dans quatre juridictions provinciales différentes. Ces projets reflètent une grande diversité du point de vue de la démographie, de la langue, de la culture, des expériences et des buts et objectifs de programme. Enfin, le processus d'évaluation doit être fiable et valable.

¹ L'expérience concrète des participants constitue le point de départ du processus participatif. Celui-ci est fondé sur la notion que tout le monde peut contribuer et que tout le monde peut bénéficier de sa participation. Les participants définissent les enjeux et élaborent des stratégies pour les aborder.

Diverses activités ont été entreprises afin de déterminer et de valider le contenu du présent document. Nous avons fait une recherche documentaire afin d'examiner les différents domaines de connaissances liés à notre travail, surtout en ce qui concerne la recherche canadienne et internationale sur l'inclusion, les programmes communautaires destinés aux enfants et la façon de les évaluer, l'approche des programmes d'intervention axée sur le pouvoir d'action, la promotion de la santé de la population, et les modèles socioécologiques ayant trait au développement sain de l'enfant.

Nous avons également organisé plusieurs sessions de réflexion afin de déterminer le contenu du présent document. Ont participé à ces sessions : des participants aux programmes, des membres du personnel et des conseils d'administration des projets du PACE et du PCNP et des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Deux séances de réflexion réunissant des représentants de tous les groupes d'intervenants ont également été organisées dans la région de l'Atlantique. Le contenu du présent document s'inspire aussi des rapports de projet et d'autres documents que nous avons analysés.

Il se peut que le contenu du présent document soit utilisé pour créer d'autres documents destinés à d'autres fins et à d'autres groupes. Nos connaissances évolueront à mesure que nous poursuivons notre travail et que nous réfléchissons sur la complexité du travail et sur sa capacité d'apporter des changements à la vie des enfants et des familles, aux collectivités et au système dans notre région. À ce titre, le contenu de ce document est une oeuvre en cours d'élaboration.

Tant qu'il n'est pas rendu visible, l'invisible ne sera pas valorisé.

Ash Sooknanan²

Le but du présent document est de définir le fondement ou le cadre théorique des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Ce cadre théorique s'appuie sur quatre grands domaines de connaissances : 1) l'approche socioécologique axée sur le développement sain de l'enfant, 2) la promotion de la santé de la population, 3) l'approche axée sur le pouvoir d'action, et 4) l'inclusion sociale et économique.

L'**approche socioécologique** reconnaît que de nombreux facteurs contribuent au développement de l'enfant. Au lieu de se concentrer uniquement sur les enfants, cette approche tient compte de l'importance et de l'influence de leurs parents et de leurs collectivités. Cette approche reconnaît que le soutien parental est essentiel et que certains problèmes auxquels les familles font face sont d'ordre systémique et exigent une intervention au sein de la collectivité. L'intervention peut se faire par la mobilisation des ressources du groupe et de la collectivité. Les formes d'intervention peuvent aussi comprendre la demande ou la recommandation de mesures et services qui contribuent au développement de collectivités sûres et durables.

La **promotion de la santé de la population** vise la santé au sens le plus large du terme – autrement dit, la santé physique, psychologique, sociale et spirituelle. Cette approche reconnaît que la santé d'un individu n'est pas déterminée uniquement par ses attributs ou ses comportements. Toute une gamme de facteurs interdépendants agissent sur la santé de l'individu. Ces facteurs, connus sous le nom de « déterminants de la santé », incluent le revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail, les environnements sociaux et physiques, les habitudes de santé personnelles et la capacité d'adaptation, le développement sain de l'enfant, et le patrimoine biologique et génétique. La promotion de la santé de la population vise aussi le renforcement des capacités des individus et des collectivités. Elle est basée sur la justice sociale et l'équité, ainsi que sur les relations qui sous-entendent le respect et la bienveillance.

L'**approche axée sur le pouvoir d'action** présuppose que les changements peuvent se produire au niveau individuel, interpersonnel et politique. Cette approche s'engage à renforcer et à élargir les capacités **des gens, par** les gens et

² Ash Sooknanan. *A White Paper on Knowledge Management and Corporate Culture*, Workplace Safety and Insurance Board, Toronto (Ontario), novembre 2000, p. 5.

pour les gens. Cette approche attache beaucoup d'importance à la justice sociale et s'efforce de respecter les connaissances des gens tirées de leurs propres expériences. Elle est fondée sur la conviction que les gens sont capables de faire leurs propres recommandations sur les changements à apporter au sein de leur famille, de leur collectivité et au sein du système³.

L'inclusion sociale et économique est une approche fondée sur la conviction que tout le monde devrait pouvoir profiter des avantages socioéconomiques de la société. Cette approche découle d'une prise de conscience que certaines personnes habitent en marge de notre société en raison de nombreux facteurs, répercussions et barrières qui les excluent des ressources et des possibilités faisant partie de la norme. Parmi ces personnes marginalisées, on trouve souvent les mères seules, les enfants, les jeunes, les minorités culturelles et raciales, les aînés fragiles, les malades et les personnes handicapées. Une fois exclues, il peut être difficile pour ces personnes de réintégrer la société et de jouir des avantages inhérents au système. Ces personnes sont souvent considérées comme inadaptées, incompetentes ou indifférentes à l'égard de leur réintégration au sein de la société. On les juge incapables de se prendre en charge. Ce jugement ne fait que renforcer leur exclusion⁴. « L'inclusion sociale, par contre, est la capacité et le désir de garantir un accès et un traitement équitable pour tous les membres de la société. Cela implique un engagement social et les investissements nécessaires afin que les personnes vulnérables du point de vue social et économique soient mises à la portée de nos aspirations communes, notre vie commune et sa richesse commune⁵. »

Ces quatre domaines de connaissances révèlent l'interrelation et l'interdépendance des facteurs et des circonstances multiples qui influencent la vie des enfants, de leurs familles et de leurs collectivités. Ensemble, ces quatre approches complémentaires forment une partie de la théorie du changement des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique.

³ Dans le contexte du PACE et du PCNP, le système comprend les gens qui travaillent au sein des gouvernements fédéral ou provinciaux ou des universités. Ils travaillent au niveau des programmes, des services, des politiques ou des recherches qui dépassent le cadre communautaire, comme les politiques provinciales sur la garde d'enfants.

⁴ Carol Amaratunga, et al. « Inclusion: Will our Social and Economic Strategies Take Us There? » *Women's Health in Atlantic Canada Trilogy*, Volume 2, Maritime Centre of Excellence for Women's Health, Halifax, 2000, p. 5.

⁵ Christa Freiler. *What needs to change? Towards a vision of social inclusion for children, families and communities*, document de concepts préliminaire, Laidlaw Foundation, Toronto, octobre 2001, www.laidlawfnd.org/

Nous tentons d'élaborer un nouveau système d'évaluation et de présentation de rapports destiné aux programmes communautaires financés par le gouvernement fédéral au Canada atlantique. Les groupes d'intervenants se sont réunis pour créer un cadre théorique et pour définir les éléments essentiels. Nous espérons que les connaissances acquises au cours de ce processus renforceront la capacité des projets et des autres intervenants clés à documenter et à partager les résultats de leurs programmes et de leurs projets. Nous espérons aussi que nous pourrions affiner notre perception de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Les leçons apprises pourront ainsi éclairer les décisions concernant les programmes, les politiques et la recherche au niveau communautaire et gouvernemental. Enfin, nous anticipons que ces programmes efficaces et innovateurs destinés aux enfants et aux familles de la région atlantique bénéficieront à leur tour d'un soutien accru.

Introduction

Le présent document se divise en deux grandes parties. La première partie, **La théorie du changement**, décrit comment le changement peut se produire par le biais de la participation aux programmes du PACE et du PCNP. Cette partie répond à la question : *Qu'est-ce qui fait que les programmes du PACE et du PCNP amènent des changements positifs?*

La deuxième partie, **Les éléments essentiels**, décrit les valeurs, les croyances, les philosophies et les hypothèses qui forment la clé du succès des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. En définissant les structures et le fonctionnement des projets du PACE et du PCNP, cette partie décrit aussi comment les éléments essentiels contribuent au changement. On y examine aussi les changements potentiels non seulement au niveau du projet, mais au niveau de la collectivité et du système. Nous respectons ainsi les approches axées sur la promotion de la santé de la population, la dimension sociale et écologique de la santé, le pouvoir d'action et l'inclusion sociale à l'égard de la programmation communautaire.

Nous fournissons également un glossaire et une liste de publications dont le contenu a inspiré le présent document. Ces documents à l'appui comprennent de l'information sur les programmes du PACE et du PCNP provenant non seulement de la recherche, mais aussi des gens directement associés aux programmes.

La théorie du changement

Cette section décrit la théorie du changement, ou le cadre théorique, du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Les hypothèses relatives au changement et les raisons pour lesquelles les programmes du PACE et du PCNP peuvent générer les changements espérés au niveau des enfants, des familles et des collectivités y sont exposées à grands traits.

Une question clé s'impose : *Qu'est-ce qui fait que les programmes du PACE et du PCNP amènent des changements positifs?* Nous croyons que la réponse à cette question se trouve dans les valeurs fondamentales des programmes, à savoir : le respect, l'inclusion, l'équité, la capacité et l'esprit communautaire. Ces valeurs forment aussi une partie intégrante des éléments essentiels que nous décrirons dans la prochaine partie.

La mesure dans laquelle un élément essentiel donné est mis en pratique dépendra de l'intérêt et des priorités de chaque projet du PACE et du PCNP. Le travail de chaque projet est fondé sur les principes directeurs de son programme, les besoins et les intérêts de ses participants, les ressources qui lui sont disponibles et l'influence de la collectivité et du système qui l'entoure. Le succès de chaque projet ne dépend pas de la présence ou de l'absence d'un élément essentiel. Chaque projet occupera une position différente le long du continuum d'intégration des éléments essentiels à son travail.

La théorie du changement : hypothèses

Il est difficile d'attribuer des changements directement à un ou à plusieurs programmes du PACE et du PCNP. Cependant, d'après notre expérience et les données des évaluations effectuées dans le passé, il existe un lien étroit entre la participation aux projets du PACE et du PCNP et les impacts positifs dans la vie des bébés, des femmes enceintes, des enfants et des familles.

J'ai complètement changé mes habitudes alimentaires et celles de mon mari et de mon enfant... parce qu'on nous a montré des plats qui sont faciles à préparer et qui ne coûtent pas cher.

Participante au PACE

Ce n'est pas en le frappant que tu peux apprendre à un enfant de ne pas frapper. Je faisais comme on nous l'avait appris, comme on nous a élevés tous. C'était difficile de ne pas le frapper...Je trouve qu'on a une relation plus détendue maintenant et qu'il me respecte plus.

Participante au PACE

J'ai appris que je peux contribuer à quelque chose. J'ai appris que mon expérience peut être utile à d'autres. Participante au PACE

En nous appuyant à la fois sur la recherche et les expériences des projets du PACE et du PCNP dans notre région, nous avons formulé plusieurs hypothèses relatives au changement. En voici quelques-unes :

- Le changement peut se produire au niveau de l'individu, des projets, des collectivités et du système. Il peut se produire sur une courte ou une longue échéance;
- Le changement peut être positif ou négatif, attendu ou inattendu, prévisible ou imprévisible;
- Le changement peut progresser ou régresser, et son orientation peut varier en raison de circonstances indépendantes de la volonté des individus, p. ex. une crise de la pêche dans une localité.

La vitesse à laquelle les gens⁶, les projets, les collectivités et le système évoluent dépend de facteurs et de circonstances multiples. Quelle que soit la position où ils se trouvent, il est important d'accepter et de respecter les gens, les projets, les collectivités et le système comme ils sont. Le progrès et les résultats sont mesurés à la lumière de cette position initiale, ce qui permet de prendre des décisions éclairées au sujet des programmes.

Les évaluations précédentes du PACE et du PCNP ont permis de documenter des changements positifs en ce qui concerne la santé, le bien-être, les relations sociales et familiales, le développement personnel, le niveau de connaissance, l'emploi et l'engagement communautaire. Bien que ces changements reflètent des thèmes communs, il est impossible de prévoir les changements qui se produiront chez un individu ou un groupe en particulier, et à quel moment. Cela s'explique, en partie du moins, par les raisons suivantes :

1. Le PACE et le PCNP ne constituent pas des stratégies magiques qui amènent les gens à agir d'une certaine façon. Au contraire, les gens participent à ces

⁶ Le mot « gens » inclut les bébés, les enfants, les femmes enceintes, les parents, les soignants, les aînés, le personnel, les bénévoles, les membres de conseil d'administration, les gestionnaires de projet, les bailleurs de fonds, les évaluateurs et les chercheurs. Nous utilisons le terme « gens » pour refléter l'importance de l'inclusion et de l'approche participative de notre travail.

programmes afin d'améliorer leurs compétences en tant que parents⁷ au sein de leurs familles ou en tant que citoyens de leurs collectivités.

2. Les participants aux programmes du PACE et du PCNP possèdent différentes forces, compétences ou capacités d'apprentissage. Par conséquent, il est préférable de mesurer le changement accompli par une personne en fonction de son point de départ, de son échéancier personnel et de ses intentions. Par exemple, obtenir un diplôme universitaire peut représenter un accomplissement pour une personne, alors qu'apprendre à lire peut constituer un accomplissement aussi important, sinon plus important, pour une autre.

Les faits indiquent clairement que les projets du PACE et du PCNP jettent, ou peuvent jeter, les bases du changement positif chez l'individu, du pouvoir d'action individuel ou collectif et de l'action communautaire. Afin de comprendre comment et pourquoi cela se produit, nous avons formulé une série d'hypothèses ou de croyances au sujet des projets du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Nous les avons groupées dans trois éléments essentiels : les environnements de soutien, la participation et l'engagement, et le renforcement des capacités.

Les environnements de soutien. Les environnements dans lesquels les gens se sentent valorisés, respectés et à l'aise peuvent favoriser l'apprentissage, le changement, le pouvoir d'action et être mutuellement bénéfiques.

La participation et l'engagement. Les gens développent ou accroissent la confiance requise pour participer, s'engager et contribuer comme cela leur convient et de manière mutuellement bénéfique.

Le renforcement des capacités. Les capacités d'apprentissage, d'entraide et d'action des gens se développent et sont renforcées dans des environnements où il est possible de s'épanouir, de s'engager et de participer de façon significative.

Lorsque les gens développent et renforcent leurs capacités, ils peuvent se sentir habilités et libres d'agir à titre individuel. La découverte de leurs pouvoirs peut amener les gens ayant des intérêts communs à agir au sein des collectivités et du système.

Un élément essentiel n'existe pas seul. Tous les éléments essentiels sont reliés et interdépendants. Ils représentent un continuum d'occasions, d'expériences, de défis et de bénéfices qui peuvent entraîner des changements chez les individus, chez les familles, dans les collectivités et au sein du système.

⁷ Dans les programmes du PACE et du PCNP, le mot « parent » se réfère aussi à d'autres soignants comme les grands-parents ou les aînés qui accompagnent les enfants à un centre familial ou à une activité.

Les éléments essentiels

Les éléments essentiels découlent de la théorie du changement ou du cadre théorique. Ils décrivent les valeurs, les croyances et les philosophies qui déterminent le succès des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique.

Voici les trois éléments essentiels :

- les environnements de soutien
- la participation et l'engagement
- le renforcement des capacités

Voir l'annexe 1 pour une liste des éléments essentiels et des sous-éléments.

Nous avons comparé les éléments essentiels avec les principes directeurs nationaux du PACE et du PCNP afin de nous assurer qu'ils respectent l'intention et l'orientation des programmes nationaux du PACE et du PCNP. (Voir l'annexe 2.)

Il est entendu que les programmes du PACE et du PCNP visent les femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles. Cependant, les valeurs et les croyances inhérentes aux éléments essentiels s'appliquent à **toutes** les personnes concernées, y compris les bénévoles, le personnel, les partenaires communautaires, les gestionnaires de programme, les bailleurs de fonds, les évaluateurs, les chercheurs et les universitaires. Nous sommes **tous** bénéficiaires lorsque nous apprenons les uns des autres. Notre nouvelle vision commune nous aide à faire des choix éclairés et à prendre des mesures qui entraînent des changements positifs. La nature de ces changements et le soutien dont nous avons besoin dépendent du rôle que nous jouons au sein des programmes du PACE et du PCNP. Les récompenses sont grandes lorsque les gens de différentes optiques et sphères d'influence travaillent ensemble en vue de créer un environnement où l'apprentissage, le développement, les responsabilités et la responsabilisation sont partagés.

Les éléments essentiels rejoignent les principes de l'éducation des adultes et du développement communautaire. Selon un de ces principes, le pouvoir d'action est un cheminement qui commence à l'endroit où chaque individu se trouve. Une personne peut commencer son cheminement par le renforcement de son estime de soi. Une meilleure estime de soi peut l'amener à prendre une part plus active au sein des groupes, à participer aux structures décisionnelles et à l'action collective.

Je ne peux pas dire quel est le meilleur programme. Chaque programme m'a servi d'appui vers un avenir stable et sérieux. Chacun de mes enfants en a profité d'une façon ou d'une autre.

Participante au PCNP

Élément essentiel A : les environnements de soutien

Les environnements dans lesquels les gens se sentent valorisés, respectés et à l'aise peuvent favoriser l'apprentissage, le pouvoir d'action et être mutuellement bénéfiques.

- A1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque des environnements sécurisants et respectueux sont créés par et pour les gens concernés et lorsque les capacités sont valorisées.
- A2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque les environnements qui sont créés permettent aux gens concernés d'apprendre les uns des autres, de créer de nouveaux liens, et d'établir des réseaux et des soutiens sociaux.
- A3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils peuvent atteindre leurs buts généraux en restant souples et en respectant les divers besoins des individus, des familles et des collectivités qu'ils desservent.
- A4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils ont des ressources convenables, des pratiques de gestion efficaces et des structures organisationnelles qui soutiennent les gens concernés et leur travail.

Les environnements de soutien peuvent signifier différentes choses pour différentes personnes, selon leur vécu, leur situation et leurs réalités quotidiennes. Dans les environnements de soutien créés par les programmes du PACE et du PCNP, les gens se sentent à l'aise et respectés et ils se sentent valorisés pour ce qu'ils sont et pour leur apport. Cela se manifeste dans le fonctionnement quotidien des projets et l'interaction des gens au sein de la collectivité ou du système. Dans ces environnements, les gens valorisent les capacités et les forces des autres. Ces environnements encouragent le partage d'information, l'apprentissage et le pouvoir d'action.

Le personnel joue un rôle capital dans ce processus. Son approche respectueuse envers les femmes enceintes, les parents, les enfants et les familles pose la fondation d'un environnement de soutien dans lequel tout le monde peut apprendre et s'épanouir. Le personnel facilite et encourage les relations entre les participants aux programmes et les autres personnes. Il crée des espaces qui favorisent les conversations et l'apprentissage et où les gens peuvent se rencontrer, s'exprimer librement, apprendre les uns des autres et contribuer à l'atmosphère communautaire. Les participants aux programmes interagissent quelquefois avec les professionnels, les partenaires communautaires, les bailleurs de fonds, les évaluateurs et les chercheurs dans le but d'aborder des préoccupations précises

et résoudre des questions d'ordre plus général relativement aux pratiques ou des politiques concernant les enfants et les familles.

Grâce au centre et au personnel, les familles - les parents et les enfants - sentent qu'on s'intéresse vraiment à elles. L'accueil, l'encouragement, l'écoute et toutes les différentes sortes d'encadrement que le personnel offrait, ont eu beaucoup d'impact sur la vie des gens.

Partenaire

Cet élément essentiel - les environnements de soutien - concerne la création d'un milieu propice à l'épanouissement de relations fondées sur le soutien et le respect. Il s'agit aussi de mettre en place des processus qui facilitent le partage d'expériences, de ressources et de connaissances entre les gens qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur des projets du PACE et du PCNP. Des environnements ouverts, sensibles et attentifs aux différences sont créés. Ils offrent des occasions et des programmes souples. Des pratiques de gestion efficaces sont élaborées et maintenues. Les structures organisationnelles soutiennent les gens concernés et leur travail. Cette expérience prépare le terrain pour la création de situations semblables au sein de la collectivité, telles qu'une coalition de partenaires, une association foyer-école, une association de locataires et ainsi de suite.

A1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque des environnements sécurisants et respectueux sont créés par et pour les gens concernés et lorsque les capacités sont valorisées.

Dans les environnements sécurisants et respectueux, les gens sont accueillis chaleureusement. On les appuie sans jugements et on valorise leurs connaissances et leurs habiletés. Les gens s'appuient mutuellement. Afin de promouvoir l'épanouissement personnel et l'estime de soi, on les encourage à renforcer leurs atouts.

Il n'y a aucun doute, cela m'a aidée avec mon éducation. Grâce au soutien offert par les gens du centre, j'entre en deuxième année à l'université. Le genre de soutien qu'ils m'ont donné a fait toute la différence.

Participante au PACE

Les environnements sécurisants et respectueux sont créés de plusieurs façons :

- L'environnement physique convient aux différents stades du développement de l'enfant et permet aux gens de tout âge de se sentir à l'aise;
- Les rapports que les gens entretiennent entre eux et avec les femmes enceintes, les enfants, les parents, et les familles sont détendus et positifs;

- On tient compte du vécu, du point de vue et des besoins différents des femmes, des hommes et des enfants et on crée des espaces pour qu'ils puissent participer ensemble ou séparément;
- On sollicite et on tient compte du point de vue des femmes enceintes, des enfants, des parents et des familles afin que l'environnement soit plus accueillant pour l'enfant et la famille;
- On trouve des approches non menaçantes pour interagir avec les bébés et les enfants et entrer dans leur univers de façon à pouvoir être à l'écoute de leurs besoins et comprendre leurs points de vue;
- Le contenu des programmes et des processus répond aux besoins et aux intérêts immédiats et naissants des participants;
- Il y a un espace propice aux conversations où les enfants et les adultes peuvent passer du temps, apprendre et s'exprimer ou agir librement;
- Le langage utilisé pour écrire ou parler au sujet du programme se concentre sur les forces et les compétences plutôt que sur les lacunes et les faiblesses;
- Les attitudes et les activités sont respectueuses et appropriées du point de vue culturel;
- On appuie les gens lorsqu'ils commencent à participer à d'autres activités dans leur collectivité.

A2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque les environnements qui sont créés permettent aux gens concernés d'apprendre les uns des autres, de créer de nouveaux liens, et d'établir des réseaux et des soutiens sociaux.

Les gens qui participent au PACE et au PCNP peuvent s'épanouir et apprendre les uns des autres, lorsque les projets offrent à tout le monde des possibilités d'apprentissage. Il s'agit d'activités ou d'initiatives structurées et non structurées qui respectent les gens pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils sont capables de contribuer. La confiance et le respect mutuels sont encouragés.

Des processus sont mis en place qui permettent aux gens concernés de partager des expériences, des ressources et des connaissances. Ce partage favorise le développement de relations, de réseaux et de soutiens sociaux de longue durée. Les individus et les organisations découvrent qu'ils ont des intérêts semblables et ils sont disposés à aborder ensemble les sujets et les objectifs communs. Cela se voit dans les différents types de

partenariats et de relations de travail qui se forment entre les projets et les collectivités et avec les bailleurs de fonds, les organismes gouvernementaux, les évaluateurs, les chercheurs et les universitaires.

Maintenant que nous sommes bien établis et mieux connus dans la collectivité, il y a plus de gens qui cherchent à créer un partenariat avec nous.

Personnel du PACE/PCNP

Les environnements de soutien peuvent renforcer les possibilités d'apprentissage de plusieurs façons :

- Les programmes fonctionnent selon un modèle de développement communautaire et adhèrent fermement au principe du travail fait **avec** les gens, **par** les gens et **pour** les gens;
- Tous les participants peuvent contribuer aux programmes. On fait un effort spécial pour inclure les enfants. Le contenu et le processus du programme s'inspirent des conversations des enfants, de la musique, des arts et du théâtre;

J'aime colorier et chanter au groupe de jeux.

Enfant participant au PACE

- Toutes les personnes concernées ont la possibilité de suivre des cours de formation structurés et non structurés qui visent à renforcer leurs connaissances, leurs habiletés et leurs compétences. Le volet formation vise les participants, le personnel, les bénévoles, les membres du conseil d'administration, les partenaires communautaires, les bailleurs de fond, les évaluateurs et les chercheurs;
- On comprend les principes de l'éducation des adultes et on les met en pratique. Il est entendu, par exemple, que le vécu, les expériences, les connaissances et les habiletés actuelles des gens constituent le point de départ de leur participation. On leur offre l'occasion de partager, en toute sécurité, leurs connaissances et leurs expériences. On leur fait comprendre qu'ils peuvent prendre des risques, se tromper et apprendre de leurs erreurs. Le message transmis aux gens est qu'ils savent ce qu'ils veulent et ce qu'il leur faut. Il est reconnu que l'apprentissage a lieu surtout lorsque le contenu est varié, significatif et lié aux besoins et aux intérêts des gens. On respecte les différents styles d'apprentissage. Il est entendu que les circonstances personnelles influent non seulement sur le désir d'apprendre mais aussi sur la capacité d'apprentissage. Les attitudes et les comportements positifs servent de modèles à tous les niveaux :
 - ▶ **au niveau individuel**, par le biais des jeux interactifs et des conversations spontanées et informelles;

- ▶ **au niveau du projet**, par le biais des discussions sur une variété de sujets, tels que le travail, l'accouchement, le rôle parental, le développement de l'enfant, la planification de programme, la résolution de problèmes et l'élaboration des politiques;
- ▶ **au niveau de la collectivité**, par le biais des initiatives coopératives et des partenariats;
- ▶ **au niveau du système**, par le biais de l'évaluation conjointe et de la planification stratégique.

Les environnements de soutien favorisent le développement de nouvelles relations de plusieurs façons :

- Les gens se sentent écoutés et compris. Ils sont à l'aise avec la façon dont les individus interagissent entre eux. Des processus respectueux sont en place pour résoudre les problèmes et les conflits à mesure qu'ils surgissent;
- Les possibilités d'apprentissage se présentent dans le cadre de conversations spontanées ou d'initiatives plus formelles, telles que les groupes de soutien à l'allaitement maternel, les programmes d'amélioration d'habiletés parentales et les projets de développement communautaire;
- On encourage les amitiés et les relations bienveillantes pour que les gens puissent réfléchir sur leur monde, penser à la possibilité d'y apporter des changements et, avec suffisamment d'appui et de confiance, faire des changements dans leur propre vie. À ce moment-là, ils pourront peut-être travailler ensemble pour affronter les enjeux, résoudre les problèmes et contribuer au changement social;
- Les environnements de soutien favorisent l'épanouissement de la personne et la découverte du pouvoir d'action personnel, ce qui peut ensuite amener les gens ainsi habilités à jouer un rôle actif au sein des groupes, de la collectivité et du système.

[Les participants au programme] ont commencé à prendre plus de responsabilités, à exprimer leurs opinions, à poser des questions difficiles et à défendre leur position et celle des autres.

Rapport d'évaluation de projet du PACE

Les environnements de soutien favorisent le développement de réseaux et de soutiens sociaux de plusieurs façons :

- Les relations sont fondées sur la confiance et le respect mutuel;

- Les expériences, les ressources et les connaissances sont partagées entre les individus à l'intérieur du projet, et entre les partenaires communautaires et les gens qui travaillent au sein du système;
- Les gens sont encouragés et appuyés de sorte qu'ils expriment leurs opinions et leurs préoccupations à l'intérieur et à l'extérieur du projet. On les encourage à faire partie des comités et des organisations où on parle de leurs intérêts, de leur situation, de leurs défis ou de leurs préoccupations;
- Les politiques et les procédures des programmes ont un effet positif sur les gens concernés;
- Les gestionnaires, le personnel, les participants aux programmes, les partenaires communautaires et les gens qui travaillent dans le système font un effort pour chercher de l'information sur les politiques et les programmes ayant un impact sur la vie des populations prioritaires du PACE et du PCNP. On se sert de ces connaissances durant les débats de politiques et pour défendre les causes.

A3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils peuvent atteindre leurs buts généraux, en restant souples et en respectant les divers besoins des individus, des familles et des collectivités qu'ils servent.

Il faut créer des environnements qui sont sensibles aux différences et qui les respectent. Le déroulement des programmes doit être souple, au niveau de la présentation, du lieu et de l'heure. Du point de vue du développement communautaire, la souplesse veut dire que l'on reconnaît que chaque situation est à la fois unique et différente et on y réagit en conséquence. Répondre aux besoins divers des individus, des familles et des collectivités représente un défi de taille. La souplesse exige que l'on s'engage à identifier les besoins des gens et des organisations et à créer les occasions de répondre à ces besoins. Cependant, la souplesse est dictée par les réalités et les limites des ressources du projet.

Je crois que c'est un de nos points forts... Nous faisons un effort énorme pour obtenir la rétroaction... et pas seulement pour l'obtenir, mais aussi pour faire le suivi, pour réagir et pour modifier le programme tout de suite afin de répondre à leurs besoins... Il n'est pas question de dire « l'année prochaine, quand on offrira ce programme, on fera ce changement ». On adapte les programmes tout de suite pour répondre aux besoins... On les adapte constamment - on est vraiment souple et on peut l'être dans tous nos programmes... On répond très vite aux besoins des parents.

Personnel du PACE/PCNP

La souplesse se manifeste de plusieurs façons :

- L'utilisation d'un modèle de développement communautaire et l'application des principes de l'éducation des adultes;
- On reconnaît que l'on ne peut pas tout faire pour tout le monde;
- On crée un environnement où les gens sont ouverts et sensibles aux points de vue des autres. On négocie et on accepte un compromis entre les besoins des individus et ceux du groupe;
- On reconnaît que les besoins et les intérêts évoluent avec le temps en raison des réalités des familles, du projet, de la collectivité et du système. Il arrive que les politiques, les procédures et les activités doivent aussi changer en fonction de ces réalités;
- Les programmes répondent aux besoins changeants, en adaptant :
 - ▶ le type, la durée et le contenu des activités offertes;
 - ▶ les possibilités de formation, formelles et informelles offertes;
 - ▶ les politiques et les procédures qui sont élaborées et suivies;
 - ▶ les relations de travail qui sont établies.
- On reconnaît que le personnel fait partie d'une nouvelle profession de travailleurs communautaires qui possèdent une gamme de connaissances et de formations formelles et informelles. On reconnaît leurs besoins de formation continue en matière de développement et de formation professionnels et on y répond;
- Un projet s'engage à un apprentissage continu et à une évaluation qui valorise les réussites ainsi que les changements requis pour améliorer l'organisation et le travail.

La diversité se manifeste de plusieurs façons :

- On reconnaît, célèbre et respecte les différences sur le plan de la structure familiale, de la race, de la langue, de la couleur, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'origine ethnique ou sociale, de l'incapacité, du statut à la naissance ou dans la société. Les programmes tiennent compte de ces différences et partagent cette approche avec d'autres afin de promouvoir l'inclusion des enfants et des familles marginalisés;
- Le langage utilisé ainsi que les pratiques de recrutement, de programmation, de gestion et de dotation du personnel, reflètent, respectent et incluent une population diverse;

- Les politiques mises en place encouragent la participation d'un personnel, d'un conseil d'administration et de bénévoles dont la composition reflète la démographie des populations prioritaires des localités où les programmes sont offerts.

A4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils ont des ressources convenables, des pratiques de gestion efficaces et des structures organisationnelles qui soutiennent les gens concernés et le travail⁸ qu'ils font.

Il est important de créer un milieu dans lequel l'application de méthodes de gestion efficaces et les structures organisationnelles soutiennent les gens et le travail qu'ils font. Les projets du PACE et du PCNP, les partenaires communautaires et le système choisissent des politiques, pratiques et programmes qui vont en ce sens et les gens ont accès aux ressources nécessaires pour faire le travail. Les projets cherchent à offrir aux gens l'occasion de découvrir et de décrire leur réalité en tant qu'individus au sein des familles, des collectivités et du système. Cette approche assure la reconnaissance et le respect des différences. Un climat propice à la rétroaction et à la résolution des problèmes est créé et suffisamment de temps est alloué pour l'auto-réflexion et l'évaluation.

Les pratiques de gestion et les structures organisationnelles peuvent soutenir les gens et le travail qu'ils font de plusieurs façons :

- On communique l'information d'une façon claire, succincte, accessible et en temps opportun aux personnes qui en ont besoin et qui sont directement concernées. Cette information comprend :
 - ▶ les règlements qui régissent l'administration et les échéanciers au jour le jour, ainsi que les autres renseignements sur les activités de programme;
 - ▶ les buts et les objectifs des projets et des programmes, ainsi que les valeurs et les principes qui guident le travail;
 - ▶ les rôles et les responsabilités du conseil d'administration, du personnel et des comités;
 - ▶ les responsabilités et les attentes de tout autre groupe lié au projet, y compris celles des participants, des bénévoles, des comités ad hoc, des partenaires communautaires, des gestionnaires de programme, des bailleurs de fonds, des évaluateurs et des chercheurs.

⁸ Dans le contexte du PACE et du PCNP, le terme « travail » est utilisé au sens général et il reflète l'approche participative et l'approche du pouvoir d'action des programmes. Le travail au sein des programmes du PACE/PCNP comprend les efforts de tous les intervenants clés, à savoir les participants aux programmes, les projets, les partenaires communautaires, les représentants gouvernementaux, les évaluateurs et les chercheurs.

- Du temps est prévu pour réfléchir sur les politiques et les pratiques qui soutiennent et qui renforcent le travail. Les politiques et les procédures sont examinées régulièrement pour s'assurer qu'elles appuient toutes les personnes concernées. Les changements apportés sont communiqués à temps aux gens directement concernés ou qui ont besoin de cette information, par exemple, les participants d'un projet ou un bailleur de fonds;
- L'évaluation et la formation sont perçues comme des éléments critiques du travail. L'évaluation des besoins en matière de formation et les plans de formation font partie intégrante des plans de travail annuels et de la planification stratégique. Une formation périodique est offerte à tous les intervenants selon les besoins. L'évaluation fait partie intégrante de tous les aspects du travail et est un élément clé du processus régulier de réflexion et de planification. L'évaluation est plus efficace lorsque le processus englobe tous les groupes d'intervenants. Les formateurs et les évaluateurs doivent posséder les compétences requises pour faire leur travail. Ils doivent être capables d'élaborer des programmes et de les mettre en oeuvre, d'animer des groupes, de communiquer clairement, d'établir des relations et de gérer des conflits, etc.;
- On reconnaît et valorise le travail en parlant aux autres des expériences d'apprentissage, des défis et des avantages qu'offrent les programmes du PACE et du PCNP. On tient aussi compte du travail qui se fait au niveau des projets, y compris l'interaction entre les projets et les enfants, les familles, les collectivités et le système. Les résultats d'évaluation - les succès et les défis - sont communiqués et accessibles à toutes les personnes concernées afin de maximiser leur pouvoir d'influence. Les projets sont dotés d'un niveau de ressources humaines et financières convenable et tous les groupes d'intervenants en tirent profit. Par ressources on entend notamment les capacités, les compétences et la disponibilité de chaque intervenant; l'accès à un financement continue; la fourniture de locaux et du matériel; la disponibilité d'un personnel; et le partage de ressources entre les organismes communautaires, les partenaires et les gens au sein du système;
- On s'efforce de partager le pouvoir décisionnel. Par exemple, on veille à ce que tous les participants aux programmes, le personnel et les partenaires communautaires puissent prendre part au processus décisionnel ainsi qu'aux activités et aux actions liées aux projets en leur offrant l'appui nécessaire et la possibilité de participer. Cette approche permet d'établir un cadre de travail fondé sur la collaboration et l'entraide;
- Le sentiment d'appartenance au projet se développe à l'intérieur et à l'extérieur du projet au moyen d'un processus participatif. Ce sentiment encourage un engagement de la part de toutes les personnes concernées, ainsi que le partage des responsabilités et la responsabilisation à l'égard des résultats.

Ce que le centre a le mieux réussi, c'est la création d'un environnement dans lequel les parents se sentent accueillis et appuyés. La programmation est flexible, accessible, toujours positive et elle répond aux besoins du groupe. Les parents me disent combien ils se sentent accueillis et à l'aise ici. J'ai vu des changements chez les familles qui fréquentent le centre. La première chose que je remarque, c'est leur estime de soi. Ce sont les petites choses auxquelles on fait attention qui rendent le centre spécial et qui expliquent son succès - le personnel attentif, les petits cadeaux pour les familles (parents et enfants), le local propre et sécuritaire pour les familles, la variété des programmes et services.

Partenaire

Élément essentiel B : la participation et l'engagement

Les gens développent ou acquièrent un niveau de confiance en soi qui leur permet de participer, de s'investir et d'apporter une contribution dans la mesure où ils se sentent à l'aise et les résultats sont mutuellement bénéfiques.

- B1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils font un effort spécial pour atteindre les femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles des populations prioritaires.
- B2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils respectent les différences culturelles et individuelles et lorsqu'ils font un effort spécial pour être inclusifs.
- B3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à inclure les gens et les partenaires de façon significative.
- B4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à offrir aux gens l'occasion et les moyens de participer dans la mesure où ils se sentent à l'aise et les résultats sont mutuellement bénéfiques.

La participation aux programmes du PACE et du PCNP permet aux participants, y compris le personnel et les membres du conseil d'administration, de prendre conscience de leurs besoins, droits et volonté politique en tant que citoyens. Il s'agit d'un changement d'attitude à l'égard du modèle voulant que les participants soient des consommateurs et le personnel et les membres du conseil des prestataires de services. À titre de citoyens, **nous avons tous** le même droit de participer aux structures et aux processus de prises de décisions. Cela ne veut pas dire que nous **devons** tous participer ou que nous devons tous nous engager au même degré.

On ne pousse jamais les gens à s'inscrire à des activités, à faire des tâches ou à assumer des responsabilités contre leur gré. Nous leur faisons savoir qu'ils devraient se sentir libres de venir et de participer s'ils le veulent.

Personnel du PACE

La participation engagée est vue comme un processus qui implique des relations de travail réciproques et mutuelles. Tout le monde peut contribuer et en tirer quelque chose, offrir de l'aide ou en recevoir. La participation ne se limite pas aux participants aux programmes mais comprend également le personnel, les bénévoles, les bailleurs de fonds, les gestionnaires de programme, les partenaires communautaires, les évaluateurs et les chercheurs. Tout le monde fait partie d'une « communauté de soutien ».

Cet élément essentiel porte sur les moyens d'atteindre les populations prioritaires et d'encourager leur participation et leur engagement. Cette approche s'appuie sur le respect des différences et les principes de justice sociale, d'inclusion et d'égalité des chances. On accorde du soutien, on crée des occasions et on encourage les gens à participer d'une façon significative et bénéfique pour tout le monde.

Nous commençons avec les gens qui participent au Club des bébés en santé, en espérant que cela (la communauté de soutien) prendra de l'ampleur et s'étendra dans la collectivité et leur permettra de mettre sur pied d'autres systèmes de soutien. Il existe toutes sortes de possibilités. Plus les gens de la collectivité sont en bonne santé, plus la collectivité est en bonne santé.

Informatrice clé du PCNP

B1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils font un effort spécial pour atteindre les femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles des populations prioritaires.

Les populations prioritaires du PACE et du PCNP sont définies par les ententes fédérales-provinciales. Ces ententes sont basées sur les besoins et les capacités des familles et des collectivités. Les ententes appuient des programmes que visent à promouvoir l'équité et l'accessibilité. En tant que citoyens canadiens, nous avons tous un **droit** égal à l'accès aux ressources. C'est le principe de l'universalité. Cependant, nous n'avons pas tous des **chances** égales. Beaucoup de gens rencontrent des obstacles qui les empêchent de participer. Parmi ces obstacles, on compte l'isolement, la discrimination, la pauvreté, le racisme, le manque de connaissances des services ou le manque d'accès aux services, et ainsi de suite. Ce sont ces gens que le PACE et le PCNP essaient d'atteindre dans le but d'offrir à tous les mêmes chances dans la vie.

Le programme a réussi à atteindre de nombreuses personnes au sein de la population cible dans les collectivités. C'est bien qu'elles puissent se rassembler et se soutenir mutuellement pendant la grossesse.

Personnel du PACE

Les projets du PACE et du PCNP font un effort spécial pour atteindre les populations prioritaires, lorsqu'ils :

- incorporent les enjeux, les préoccupations et l'expérience de la vie des membres des populations prioritaires dans les programmes, les politiques et les pratiques;
- s'installent dans des endroits accessibles;

- créent des programmes, offrent des services, élaborent des politiques et produisent des documents de promotion qui tiennent compte du niveau d’alphabétisation, des différences culturelles et linguistiques, de l’orientation sexuelle et de la composition des familles;
- essaient de rendre les programmes et les locaux accessibles aux personnes ayant une incapacité;
- offrent des programmes en région et font des visites à domicile pour atteindre les enfants et les familles qui ne viendraient peut-être pas autrement;
- développent des stratégies, en collaboration avec des partenaires communautaires et d’autres organismes aux vues similaires dans le but d’affronter les obstacles à la participation, y compris l’isolement, la discrimination, le racisme, la pauvreté, le manque d’accès aux services et le manque de participation à la prise de décisions.

B2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu’ils respectent les différences culturelles et individuelles et lorsqu’ils font un effort spécial pour être inclusifs.

Les projets du PACE et du PCNP font preuve de respect à l’égard des différences culturelles et individuelles par la mise en oeuvre de politiques et de processus qui permettent d’explorer les différences et de les mettre en valeur. Chacun peut participer sans crainte de discrimination.

On favorise l’inclusion des populations prioritaires au sein des projets de plusieurs façons :

- Le langage et les processus utilisés dans le recrutement, la programmation, la gestion et les pratiques de dotation du personnel respectent les différences individuelles (race, sexe, orientation sexuelle, religion, origine ethnique ou sociale, incapacités, statut à la naissance ou position sociale, structure familiale);
- Les politiques, les procédures et les pratiques s’appliquent à toutes les personnes concernées, à savoir les enfants, les parents, le personnel, les bénévoles, les partenaires communautaires, les bailleurs de fonds, les évaluateurs et les chercheurs;
- On élabore des politiques sur le harcèlement, la discrimination et toutes autres questions connexes, et on en discute avec les gens pour qu’ils soient au courant de ce qu’on attend d’eux;

- Les comportements qui ne respectent pas les politiques énoncées font l'objet d'une discussion avec les personnes concernées dans un cadre respectueux et sécurisant. La punition corporelle des enfants et l'utilisation de langage injurieux sont des exemples de comportements non acceptables. On fait un effort pour s'assurer que les personnes concernées comprennent pourquoi ces comportements ne sont pas acceptables et on les encourage à adopter des comportements plus acceptables.

B3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à inclure les gens et les partenaires de façon significative.

La participation significative et mutuellement bénéfique aux projets du PACE et du PCNP peut prendre plusieurs formes. Pour les **femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles**, cela peut signifier participer activement aux programmes, ou bien participer à des comités de parents en vue de planifier des activités spéciales ou résoudre des problèmes précis. Les participants peuvent influencer l'orientation et la gestion d'un projet en prenant part aux évaluations et aux séances de planification stratégique. Ils peuvent aussi oeuvrer au sein des comités et conseils d'administration des projets et des coalitions de leurs partenaires.

Merci pour l'occasion de participer. C'était bien de pouvoir me faire entendre.

Participante du PACE

En ce qui concerne le **personnel et les bénévoles**, la participation au PACE et au PCNP peut signifier accroître leurs connaissances et leurs compétences en ce qui concerne la santé, le développement de l'enfant, les principes de l'éducation des adultes, etc. Le personnel et les bénévoles peuvent développer et mettre en oeuvre des activités et des programmes appropriés et pertinents pour les participants. Ils peuvent gérer le fonctionnement journalier du projet et veiller à ce que les activités aient lieu. Leur participation peut aussi comprendre la mise sur pied de projets et l'administration, la gestion, l'évaluation et la planification stratégique des projets. En plus, ils peuvent participer au développement de partenariats et au maintien des relations avec les partenaires communautaires, les bailleurs de fonds, les évaluateurs et les chercheurs.

Pour les **partenaires communautaires et les gens oeuvrant au sein du système**, la participation peut être un moyen d'atteindre les buts et objectifs de leurs propres organismes. Ils peuvent, par exemple, représenter leur groupe au sein d'un conseil d'administration ou d'un comité consultatif du PACE ou du PCNP. Ils peuvent aussi fournir des ressources humaines ou financières pour le fonctionnement des programmes. En collaboration avec les projets, ils peuvent examiner leurs propres politiques à l'égard des familles ou bien encourager d'autres groupes à examiner leurs politiques et à faire les changements nécessaires.

Que les gens participent par intérêt personnel ou à titre de représentants d'un projet, de la collectivité ou du système, ils peuvent tous apporter une contribution importante et mutuellement bénéfique. Le sentiment d'appartenance que peuvent avoir les enfants, les familles, le personnel, les partenaires et les bailleurs de fonds, et le fait qu'ils se sentent responsables du déroulement et des résultats du projet contribuent à son succès. Les gens exercent un plus grand contrôle sur les ressources communautaires. Ils partagent la responsabilité des résultats obtenus et ils sont mieux informés au sujet des meilleures pratiques⁹. Lorsque des changements positifs se produisent dans la vie des enfants et des familles, toute la collectivité en bénéficie.

Les projets du PACE et du PCNP offrent l'occasion aux **femmes enceintes, aux enfants, aux parents et aux familles** de s'engager de façon significative et mutuellement bénéfique lorsque :

- Ces personnes peuvent influencer le contenu et l'orientation du programme ainsi qu'accroître et utiliser leurs compétences en leadership;
- Les politiques, les procédures et les programmes offrent aux gens la possibilité et l'appui nécessaire pour qu'ils puissent faire des changements positifs dans leur vie. On les encourage ainsi à :
 - ▶ confirmer leurs valeurs, leurs attitudes, leurs habiletés et leurs connaissances actuelles en même temps qu'ils en acquièrent d'autres;
 - ▶ accroître leur estime de soi et leur confiance en soi;
 - ▶ améliorer leur capacité à affronter les problèmes de tous les jours ou de santé au moyen d'une sensibilisation accrue à l'égard des problèmes, de leur origine et de leurs solutions;
 - ▶ reconnaître que chacun a le droit de prendre ses propres décisions;
 - ▶ développer la confiance et les habiletés permettant de travailler en équipe et de concert avec d'autres personnes.
- On trouve les moyens d'écouter les femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles, surtout les plus vulnérables et ceux qui se font le moins entendre. Ils peuvent déterminer des stratégies pour atteindre leurs buts, dans le milieu où ils se sentent le plus à l'aise – dans le cadre des visites à domicile, des échanges en tête à tête ou en groupe;
- On fournit des options et des possibilités qui permettent aux gens de résoudre les problèmes et de faire face aux conflits d'une façon constructive;

⁹ Les meilleures pratiques sont définies comme les mécanismes les plus appropriés et les plus efficaces pour atteindre les buts et les résultats prévus. Par exemple, les projets du PACE et du PCNP partagent les meilleures pratiques entre eux afin de mieux répondre aux besoins des familles participantes.

Je trouve que je suis plus patiente... Au cours des mois, j'ai appris à m'asseoir avec elle, à dessiner et à lui parler.

Participante au PACE

- On fait des efforts pour inclure les enfants dans le processus décisionnel à un niveau qui convient à leur âge. On les encourage à parler, à agir et à faire des dessins reflétant leurs pensées, leurs sentiments, les activités, les gens ou les événements. D'après les recherches, cette approche peut favoriser chez l'enfant la création d'attentes en matière d'égalité des droits d'expression et l'acquisition des habiletés et de la confiance nécessaires à l'adolescence et à l'âge adulte.

J'ai connu les enfants quand ils étaient bébés et maintenant ils sont à la maternelle. Ils ont appris à mieux interagir, à partager davantage et ils ont développé une plus grande estime de soi.

Participante au PACE

Les projets du PACE et du PCNP permettent aux **personnel et les bénévoles** de participer de façon significative et mutuellement bénéfique, quand :

- L'importance du travail effectué par ces personnes est reconnue, respectée et soulignée de manière spéciale;
- La contribution du personnel est reconnue grâce à l'examen du rendement et du travail. Entre autres, ils reçoivent des salaires et des avantages sociaux appropriés (dans les limites du financement du projet);
- Des activités sont organisées pour souligner la contribution des bénévoles;
- Du soutien, de l'encadrement et de l'encouragement continus sont offerts au personnel et aux bénévoles afin qu'ils puissent travailler avec le plus d'efficacité possible. Par exemple, ils ont la possibilité d'assister à des ateliers de formation dans le but de se perfectionner sur le plan personnel et professionnel et accroître leurs connaissances, leurs habiletés et leurs compétences;
- Le personnel et les bénévoles sont encouragés à prendre part au processus décisionnel afin qu'ils puissent exprimer leur opinion en ce qui concerne la planification et la mise en oeuvre des programmes et la façon de résoudre les problèmes et les conflits de manière positive;
- Ils sont encouragés à chercher les occasions d'étudier, d'élaborer et d'évaluer les meilleures pratiques et de les partager avec d'autres personnes.

Les projets du PACE et du PCNP permettent aux **partenaires communautaires et aux gens au sein du système** de participer de façon significative et mutuellement bénéfique quand :

- Les projets cherchent activement les personnes, les agences et les organismes avec lesquels ils peuvent établir des relations et des partenariats. Ensemble, ils peuvent collaborer sur des questions d'intérêt mutuel et réduire le chevauchement de programmes et de services. En voici quelques exemples :
 - ▶ la planification des services de garde d'enfants lors d'un événement parrainé conjointement;
 - ▶ l'organisation d'une activité communautaire, telle que la préparation de séances d'information prénatale avec le personnel d'un hôpital;
 - ▶ la mise en oeuvre de nouveaux programmes, politiques ou pratiques, ou la modification des anciens, dans le but d'amorcer des changements au sein des collectivités pour répondre aux nouveaux besoins des parents ou des enfants;
 - ▶ l'obtention d'ententes qui réduisent les obstacles à la participation;
 - ▶ l'élaboration de stratégies à long terme et durables pour affronter les enjeux ensemble.
- Les projets organisent des activités pour souligner le soutien et la contribution des partenaires. L'apport des partenaires peut comprendre le prêt de locaux, des ressources humaines ou financières, la participation aux structures décisionnelles, etc.;
- Les projets et les partenaires partagent des ressources, telles que les connaissances, les habiletés, l'expérience, les compétences, l'espace, le matériel, etc.;
- Les projets et les partenaires se soutiennent mutuellement en mettant en valeur leur travail et celui des autres et en établissant ensemble des liens avec les ressources et les mécanismes de soutien en place au sein de la collectivité et du système;
- Les projets et les partenaires préconisent une approche axée sur le pouvoir d'action et le développement communautaire relativement à l'élaboration des programmes communautaires;
- Les projets et les partenaires visent l'accès égal aux structures de prise de décisions et mettent sur pied des processus décisionnels qui sont justes, transparents et compris par tout le monde;

- Les projets et les partenaires travaillent ensemble pour élaborer des méthodes d'évaluation et de présentation de rapports qui reflètent réellement la conception et l'intention des programmes. Ces méthodes illustrent aussi les impacts positifs des projets, ainsi que les défis auxquels ils font face.

Le centre nous a aidé à élaborer notre programme, en nous donnant des renseignements sur ce qui est important dans la conception et en nous aidant à clarifier nos trois orientations stratégiques.

Partenaire

B4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à offrir aux gens l'occasion et les moyens de participer dans la mesure où ils se sentent à l'aise et les résultats sont mutuellement bénéfiques.

Les gens participent aux programmes du PACE et du PCNP pour diverses raisons. Ils ont des expériences de vie, des capacités, des besoins, des attentes et un niveau de confiance différents. La durée ou le degré de participation peut varier en fonction de ces différences. Ils peuvent décider de participer aux activités, aux comités ou au processus décisionnel. Ils peuvent aussi décider de travailler avec les partenaires communautaires, les évaluateurs, les chercheurs, les bailleurs de fonds, etc. Selon leur degré d'engagement, les gens ont besoin d'une diversité d'occasions et de formes de soutien pour les inciter à participer ou à ne pas lâcher.

Les projets ne peuvent pas prévoir comment les gens participeront. Ils ne savent pas non plus ce que les gens feront ou comment ils réagiront une fois qu'ils se sont engagés. Tout ce qu'ils peuvent faire c'est offrir aux gens l'occasion et les moyens de participer comme cela leur convient. L'encadrement offert doit valoriser et chercher à renforcer les connaissances, les habiletés et les compétences des participants à un niveau qui semble mutuellement bénéfique.

Le centre accorde beaucoup d'importance à la participation des parents au processus. Leurs besoins viennent en premier et les services sont conçus pour répondre à leurs besoins. Les familles se sentent entourées et sécurisées au centre. Elles m'ont dit que c'est un endroit où elles s'amuse.

Partenaire

Les projets offrent aux gens l'occasion de participer de façon mutuellement bénéfique quand :

- Les femmes enceintes, les parents, les enfants et les familles sont encouragés et soutenus dans leurs efforts pour :
 - ▶ partager leurs connaissances, leurs habiletés et leurs expériences;
 - ▶ identifier des ressources potentielles;

- ▶ participer à la gestion de projet;
 - ▶ poser des questions et contester certains aspects des politiques, des programmes et des pratiques;
 - ▶ faire des démarches pour identifier et poursuivre des buts et les redéfinir au besoin.
- Les projets se servent d'une approche axée sur les participants – c'est-à-dire une approche sécurisante, qui cherche à mettre les participants à l'aise et qui tient compte de leur vie et de leurs expériences. Cette approche renforce la possibilité que les gens continuent de participer au projet. Elle comprend, entre autres, l'offre d'un local où les parents peuvent rencontrer d'autres participants qui ont les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations qu'eux et qui ont des enfants du même âge;
 - Les gens ne sont pas obligés de participer. Autrement dit, les gens choisissent volontairement d'y participer;
 - Diverses ressources sont offertes aux gens (services de garde d'enfants, transport, etc.) pour les aider et les encourager à participer aux activités, aux réunions de comité ou de conseil d'administration et aux activités de formation;
 - Les projets reconnaissent que la durée de l'exposition au programme est moins importante que les possibilités offertes aux participants. Qu'ils soient participants au programme, partenaires communautaires ou employés au sein des systèmes gouvernementaux, l'important est d'identifier leurs besoins et d'y répondre;
 - Les projets reconnaissent que la durée et le genre de participation dépendront des raisons pour lesquelles les gens s'intéressent au projet, que ce soit par intérêt personnel ou pour répondre à leurs besoins, régler leurs problèmes ou partager leurs préoccupations. En plus, leur participation dépendra de la capacité des projets à créer un milieu où il est possible :
 - ▶ d'apprendre, de s'épanouir et de faire des changements positifs;
 - ▶ de travailler directement avec les enfants et les familles et d'influencer les politiques et la programmation des projets;
 - ▶ de promouvoir les résultats et les leçons tirées des projets afin de modifier les politiques, les programmes et les recherches au niveau local, provincial et national;
 - ▶ de travailler en partenariat avec d'autres ayant les mêmes intérêts.
 - Les projets reconnaissent la nature réciproque des relations, c'est-à-dire que tout le monde a quelque chose à donner et à recevoir;

- Les projets reconnaissent que la contribution ou les besoins de toute personne à un moment donné dépendent :
 - ▶ de la complexité de sa vie et de l'énergie requise pour survivre ou pour répondre à ses besoins quotidiens;
 - ▶ de l'énergie dont elle dispose pour apprendre ou faire des changements;
 - ▶ de ses buts, de ses rôles et de ses ressources personnels ou organisationnels;
 - ▶ de ses habiletés, de ses expériences et de sa charge de travail.

Les projets offrent aux gens le **soutien** dont ils ont besoin pour continuer de participer de façons qui leur sont mutuellement bénéfiques quand :

- Ils fournissent une formation appropriée et adéquate de sorte que toutes les personnes concernées comprennent clairement leurs rôles et leurs responsabilités et ce qu'on attend d'elles;
- Ils allouent du temps pour réfléchir et planifier afin de pouvoir prendre des décisions éclairées concernant chaque aspect de la participation, à savoir le contenu, le processus, la gestion ou l'évaluation;
- Par le biais des politiques, des procédures et d'une approche participative, les projets visent à créer un milieu où les gens se sentent à l'aise et éprouvent un sentiment d'appartenance à mesure qu'ils s'y intègrent;
- Ils reconnaissent la contribution du personnel et des bénévoles au travail et l'importance de garder une main d'oeuvre qualifiée :
 - ▶ en valorisant et en renforçant les connaissances, les habiletés et les compétences du personnel et des bénévoles;
 - ▶ en s'assurant que chaque personne a une charge de travail acceptable et que les salaires et les avantages sociaux sont conformes à la norme dans le domaine;
 - ▶ en s'assurant que les gens ont accès aux séances de perfectionnement personnel et professionnel.
- Les projets sont conscients de l'effort que demande l'entretien de bon rapports avec les partenaires communautaires et la création de partenariats mutuellement bénéfiques. Fidèle à cette approche, les projets et les partenaires s'efforcent, entre autres :
 - ▶ d'explorer les intérêts communs et de comprendre comment le partenariat est mutuellement bénéfique;
 - ▶ d'élaborer des stratégies de collaboration;
 - ▶ de fournir ou de mettre en commun des ressources humaines et financières pour faire le travail;

- ▶ de réexaminer le partenariat régulièrement afin de déterminer s'il est toujours pertinent et mutuellement bénéfique.
- Les projets reconnaissent l'importance de maintenir une relation de travail positive avec les gens qui oeuvrent dans le système. Il n'est pas toujours facile de travailler ensemble. Le succès de la relation repose sur la confiance, le respect, l'inclusion et le principe de réciprocité. Il faut donner à chacun l'occasion de comprendre les défis auxquels il est confronté et ceux des autres.

Élément essentiel C : le renforcement des capacités

Les environnements de soutien où est possible de s'épanouir, de participer et de s'engager de façon significative favorisent le développement et le renforcement des capacités d'apprentissage, d'entraide et d'action des gens.

Lorsque les gens développent ou renforcent leurs capacités, ils se sentent capables d'agir individuellement. La découverte de ce pouvoir d'action peut amener les gens qui ont des intérêts en commun à agir au sein des collectivités et du système.

- C1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion de développer leurs capacités d'apprentissage, de faire des choix et d'agir.
- C2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens et aux partenaires l'occasion de travailler ensemble.
- C3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion d'exercer leur capacité d'action dans le contexte plus large d'une « communauté de soutien ».

Les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et être de bons parents. Le personnel de projet et les autres personnes désirent aussi ce qu'il y a de mieux pour eux. Les programmes du PACE et du PCNP permettent aux gens d'identifier, d'améliorer, de renforcer et de renouveler leurs compétences et approfondir leur connaissance de soi. Ces programmes ne font pas la promotion d'une « solution unique ». À mesure que les gens développent un esprit critique et leur aptitude à résoudre un problème, ils apprennent les uns des autres. Selon leur intérêt et leur disponibilité, les gens peuvent également employer et renforcer leurs capacités sur le plan organisationnel, professionnel, communautaire et systémique lorsque l'occasion de le faire se présente.

Personnellement, mon estime de soi s'est grandement améliorée et j'ai une attitude beaucoup plus positive face à la vie et à mon rôle de parent.

Participante au PACE

Les environnements de soutien permettent aux gens d'avoir la confiance requise pour faire des choix éclairés et agir. Les recherches universitaires montrent que la clé du renforcement des capacités est la responsabilisation des populations. Surmonter des défis d'ordre personnel ou familial ou liés au travail peut renforcer l'estime de soi et le pouvoir d'action. Le fait d'observer et d'adopter des comportements axés sur l'engagement, la

bienveillance, le respect, le principe de réciprocité, la confiance et le partage des ressources et du pouvoir peut aussi contribuer à l'épanouissement personnel.

Cela (le projet) m'a donné un plus grand degré de confiance - cela fait partie de la vie... Vous ne pouvez pas imaginer combien cela m'a permis de m'exprimer; tu peux t'épanouir ici. Participante au PACE/PCNP

Le processus de renforcement des capacités commence par le partage des expériences ou des intérêts. Ce processus peut permettre aux gens d'exercer une plus grande influence sur un enjeu qui leur tient à coeur. Chacun est alors mieux en mesure de remettre en question les attitudes ou les politiques au sein du système en place ou d'encourager les autres à le faire. Les professionnels et les fonctionnaires peuvent faciliter ce processus en adoptant de nouveaux rôles ou de nouvelles approches. Les femmes enceintes, les parents, les enfants et les familles doivent être vus comme des ressources et des partenaires essentiels. L'accueil réservé aux familles doit reposer sur leurs forces et faire appel à leur créativité. On doit tenir compte de leur perception du problème ou de la question à examiner et s'assurer que les familles participent au processus de changement.

Le renforcement des capacités met l'accent sur les occasions plutôt que sur les problèmes. Cette approche exploite la sagesse collective, ainsi que la diversité et les forces des gens. Le renforcement des capacités fait naître de nouveaux systèmes inspirés de valeurs communes et d'une synergie d'efforts provenant de divers programmes et services. La prévention, l'intervention précoce et les services en région constituent la préoccupation centrale de tous. Les activités font partie d'un continuum de services conviviaux, accessibles et souples qui répondent aux besoins des femmes enceintes, des enfants, des familles et des collectivités. On crée ainsi un terrain d'entente où une communauté de soutien peut travailler ensemble pour apporter de vastes changements aux structures et institutions sociales dans leur milieu.

En travaillant ensemble, nous joignons nos efforts pour répondre aux besoins des familles. Nous avons une meilleure vue d'ensemble.

Partenaire

L'approche axée sur le renforcement des capacités se fonde sur les principes clés suivants :

- la valorisation des forces et de la résilience des gens;
- la promotion du principe d'inclusion et des processus démocratiques;
- la distribution équitable du pouvoir et le partage des connaissances pour faciliter le pouvoir d'action;
- la création de milieux stimulants;
- la valorisation de la diversité;

- la sensibilisation au pouvoir d'action personnel et collectif et à l'action sociale et politique.

Au sein des programmes du PACE et du PCNP, le renforcement des capacités signifie faire en sorte que les intervenants se sentent confiants et capables d'agir ensemble ou à titre individuel, en vue de partager, collaborer et tisser des réseaux de soutien social. Ces réseaux peuvent faciliter l'adaptation personnelle et l'adoption de solutions publiques aux enjeux importants auxquels les gens font face. Les projets du PACE et du PCNP réussissent à atteindre ces objectifs en privilégiant l'approche axée sur le pouvoir d'action et le développement communautaire pour la planification, la programmation et l'évaluation des programmes, et en faisant appel à leurs nombreux partenaires communautaires.

Les avantages du travail conjoint : il augmente les possibilités d'atteindre les clients communs, augmente l'accès au groupe cible, facilite le partage d'information et de ressources, aide à promouvoir les services et les programmes offerts, permet de diriger les participants vers les autres services, au besoin, et d'éviter le chevauchement des services en renforçant ceux qui existent.

Partenaire

C1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion de développer leurs capacités d'apprentissage, de faire des choix et d'agir.

Les projets du PACE et du PCNP offrent aux parents le soutien nécessaire pour mieux comprendre les responsabilités, les récompenses et les défis liés à l'art d'être parent. Les projets offrent aux parents le soutien dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel. Les projets encouragent les parents à tisser des liens plus solides avec leurs enfants et les membres de leur famille. Ils cherchent également à susciter un sentiment de bienveillance à l'égard des autres participants au sein du projet et des membres de leur collectivité. Le fait d'être en contact avec des gens qui partagent les mêmes intérêts ou qui font face aux mêmes défis renforce le soutien social, les relations et le sentiment d'appartenance. Ce contact peut aussi encourager les gens à participer à l'action sociale. À travers ce processus, les gens prennent davantage conscience d'eux-mêmes par rapport à d'autres et à leur milieu.

Avant de venir ici, j'étais nulle (du moins, c'est comme ça que je me sentais). Mon moral et ma confiance sont gonflés à bloc, c'est parce que j'ai lié tellement d'amitiés et que le personnel m'a aidée à renforcer ma confiance en moi.

Participante au PACE

Les femmes enceintes, les parents et les familles peuvent acquérir plus de confiance et plus d'habiletés quand ils ont l'occasion :

- d'accroître leurs connaissances et leurs habiletés en ce qui concerne le travail et l'accouchement, l'allaitement, la nutrition, le rôle parental, les relations personnelles, le leadership, l'entraide, l'engagement social, l'emploi, etc.;
- de développer ou de renforcer leur estime de soi;
- de partager leurs expériences afin de communiquer avec d'autres personnes, d'entamer une discussion et d'ouvrir la voie à de futures orientations et décisions;
- d'établir des relations basées sur la confiance, le respect, la participation et la bienveillance;
- d'avoir le droit de parole en ce qui concerne le fonctionnement quotidien du projet, au sein des comités de travail et des structures de prise de décision;
- de prendre conscience de leur pouvoir personnel et de leur droit de faire des choix éclairés et d'agir;
- d'accroître leur capacité d'adaptation face au changement, en ayant l'occasion d'en parler, d'essayer de comprendre ce qui se passe et de s'y habituer;
- d'accroître leur capacité de remettre en cause leurs idées reçues et celles des autres;
- d'assumer la responsabilité de leurs décisions et de leurs actes, d'évaluer leur progrès et de rendre des comptes;
- de découvrir leur pouvoir d'action dans le cadre de leur épanouissement personnel et professionnel et au sein de la collectivité en général;
- d'assumer un rôle de leadership dans les activités et les programmes;
- de comprendre et d'apprécier la diversité et les différences et en tirer parti.

Je mange beaucoup mieux maintenant. Je mange trois repas par jour... Dans le programme, on a appris à manger sainement... J'ai toujours détesté le lait, mais j'ai appris qu'il y a des substituts que je peux prendre qui sont bons pour ma santé et celle du bébé.

Participante au PCNP

Quand j'ai eu la possibilité de devenir membre du Comité consultatif de parents..., je n'étais pas sûre de ce que je pouvais contribuer au comité... Mais par la suite, je suis devenue vice-présidente du Comité consultatif de parents et je suis aussi devenue membre du conseil d'administration. Plus tard, j'ai accepté le poste de vice-présidente au conseil et enfin celui de présidente.

Participante au PACE

Dans le cadre des projets du PACE et du PCNP, **les bébés et les enfants** ont la possibilité de développer leur motricité, leur habileté du langage, leurs aptitudes sociales et leur capacité d'apprentissage. De plus, les projets les encouragent à prendre part aux activités à un niveau approprié pour leur âge. On les invite à exprimer leurs besoins, à participer aux décisions concernant leur environnement physique et à choisir leurs activités. Dès leur plus jeune âge, ils apprennent à s'affirmer et à développer la confiance et les habiletés dont ils auront besoin au stade de jeunesse ou adulte.

Les enseignants remarquent toujours les enfants qui participent au programme... Ils sont mieux préparés pour la maternelle..., mieux préparés pour le travail scolaire et ils s'entendent mieux avec les autres enfants.

Rapport d'évaluation de projet du PACE/PCNP

Les bébés et les enfants peuvent améliorer leur aptitude à se développer et leur capacité d'apprentissage en prenant part à des activités et des programmes qui :

- les respectent comme personnes à part entière;
- encouragent les enfants à participer aux divers aspects du projet, comme le processus d'évaluation, en les encourageant à s'exprimer par le dessin et à donner leur opinion, en les écoutant attentivement, et en les intégrant dans tout changement éventuel;
- visent à stimuler les enfants afin de favoriser le développement de la motricité, de l'habileté du langage, des aptitudes sociales et de la capacité d'apprentissage;
- fournissent des suppléments nutritifs aux femmes avant et après l'accouchement;
- offrent des activités éducatives et du soutien aux parents, aux familles et aux collectivités.

Je ne pouvais pas les acheter [des vitamines]. Ça coûte 20 \$ la bouteille... Je ne pouvais vraiment pas me les permettre, surtout quand on a d'autres enfants... Quand je suis venue au programme, je ne pouvais pas croire aux bénéfices de tout ça et à l'aide qu'elles t'apportent.

Participante au PACE

Le personnel et les bénévoles ont l'occasion d'accroître leurs propres compétences et de renforcer leurs capacités. Ils peuvent contribuer aux changements positifs pour les enfants et les familles sur le plan personnel, et au sein du projet, de la collectivité et du système. Le personnel et les bénévoles jouent également un rôle important dans la création des environnements de soutien, en encourageant la participation et l'engagement. Ils peuvent inviter les gens à participer à des processus qui renforceront leurs capacités à faire des choix et à agir.

Grâce à leur vaste expérience et à la formation acquise, le personnel et les bénévoles des projets du PACE et du PCNP disposent d'un large éventail de connaissances et de compétences pour faire leur travail. Les projets leur offrent des possibilités d'apprentissage qui correspondent à leur besoin de formation continue dans le domaine du développement des jeunes enfants et du développement communautaire. Le personnel et les bénévoles prennent le temps de réfléchir sur leur travail, de l'examiner, d'apporter des changements et de le réévaluer. Ils ont ainsi créé leurs propres programmes de formation dans ce nouveau domaine en développement. Ils travaillent avec des pairs oeuvrant dans le secteur de la petite enfance et du développement communautaire afin d'identifier les nouveaux besoins. Ils recrutent des personnes capables d'offrir la formation ou les possibilités d'apprentissage requises en vue de répondre à ces besoins.

Les projets permettent au personnel et aux bénévoles d'acquérir plus de confiance et de renforcer leur habiletés afin qu'ils puissent bien remplir leurs rôles et assumer leurs responsabilités au sein des projets. Pour ce faire, les projets leur donne la possibilité de :

- valoriser et de mettre en commun leurs forces et leur résilience;
- jouer le rôle de personnes ressources auprès des gens, des organisations, des gouvernements et des universitaires, sur les sujets liés aux femmes enceintes, aux bébés, aux enfants et aux familles;
- déterminer les besoins de formation, suivre une formation régulière ou non structurée, et profiter des occasions de développement professionnel dans le but de développer :
 - ▶ leurs connaissances et leurs compétences dans le secteur du développement de la petite enfance et du développement communautaire, de l'éducation des adultes, de la résolution de problèmes, du pouvoir d'action, de l'inclusion sociale et économique, des déterminants de la santé, etc.;
 - ▶ les habiletés requises pour poser des questions et défendre ses opinions, évaluer le progrès accompli, partager des expériences, et s'adapter plus facilement au changement.
- participer aux activités de sensibilisation aux droits, à l'équité et à la diversité, de sorte que les différences entre les gens soient reconnues, honorées et respectées;

- travailler au sein d'une équipe responsable de la gestion et des structures organisationnelles, d'encourager d'autres personnes à participer aux prises de décisions concernant les pratiques et les politiques de programme et de les appuyer;
- mesurer le progrès accompli et promouvoir l'utilisation des résultats pour éclairer les prises de décisions et explorer de nouvelles manières de faire les choses dans le but d'améliorer les meilleures pratiques.

Les partenaires communautaires, les gestionnaires de programme et les bailleurs de fonds ont aussi la possibilité de développer leurs capacités et être ainsi capables d'apporter des changements positifs. Ils peuvent explorer les questions liées à l'enfance et à la famille du point de vue des personnes dont les connaissances sont acquises par des situations vécues. Armés de ces connaissances, ils peuvent déterminer les obstacles qui empêchent certaines personnes de participer activement au sein des organismes, dans leur collectivité ou au sein du système. Ils peuvent essayer d'éliminer ou de réduire ces obstacles. Il arrive dans le cas des partenaires et des fonctionnaires, que le renforcement des capacités aboutisse à la réalisation qu'il n'existe pas de solution miracle. Les possibilités d'épanouissement nécessitent une réflexion, une analyse et une bonne préparation. Il se peut que cela prenne du temps avant d'arriver à bien comprendre ce qui doit se passer. Il peut être nécessaire de faire preuve de flexibilité pour « faire les choses autrement ». Dans les organismes hiérarchiques, promouvoir le pouvoir d'action et le principe de réciprocité et d'équité pour tous les intervenants peut constituer un défi de taille.

Je suis très fière d'avoir fait partie [du projet du PACE/PCNP]. J'éprouve un sentiment de grande fierté au sujet de ce qu'on a fait dans la collectivité et un sentiment d'accomplissement énorme d'avoir réussi à traverser plusieurs périodes de changement difficiles.

Partenaire

Les partenaires communautaires et les gens oeuvrant au sein des systèmes sont mieux en mesure d'influencer les structures de leurs propres institutions et les grandes politiques publiques, lorsqu'ils :

- montrent une volonté de franchir les barrières bureaucratiques, d'assumer un risque ou de nouveaux rôles, et d'adopter de nouvelles façons de travailler au sein des programmes, des politiques et des projets de recherche;
- utilisent un langage axé sur les forces et le respect de la personne, en particulier à l'égard des participants aux programmes;
- reconnaissent que les participants aux programmes du PACE et du PCNP possèdent déjà un bagage de connaissances, d'habiletés et de compétences;

- favorisent chez tous les intervenants une meilleure compréhension de part et d'autre des défis et des réalités de chacun, en invitant les participants aux programmes à se joindre aux comités consultatifs ou décisionnels et en encourageant les autres à en faire autant;
- cherchent à renforcer et à soutenir les efforts collectifs des familles et des partenariats dans la promotion de la santé des enfants :
 - ▶ en misant sur les programmes en région, les programmes d'intervention précoce, les programmes de prévention, l'évaluation et la recherche;
 - ▶ en offrant l'occasion de collaborer sur des enjeux communs dans le but de trouver des solutions, des pratiques et des politiques qui sont mutuellement bénéfiques;
 - ▶ en adoptant une approche axée sur la souplesse, la prise de décision communautaire, les partenariats, la diversité et l'équité.

Le travail que nous faisons avec [le projet du PACE] nous a permis de découvrir les réalités de ses participants. Ils ont aidé notre travail dans ce milieu. Ils continuent à soulever les questions liées à la pauvreté - ils connaissent la situation. Si nous n'abordons pas telle ou telle question, ils nous le diront. Nous sommes dans une courbe d'apprentissage et nous tirons des leçons de leur expérience.

Partenaire

C2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens et aux partenaires l'occasion de travailler ensemble.

Les projets du PACE et du PCNP offrent l'occasion d'acquérir des connaissances, des habiletés et une identité collective qui conduisent à la création de réseaux et de soutiens sociaux. Ces soutiens peuvent aider les gens à développer un plus grand sentiment d'appartenance aux programmes. Ils sont plus aptes à agir en citoyens avisés et sûrs d'eux, et ils peuvent alors participer davantage aux réseaux et aux activités communautaires plus vastes. Par conséquent, les gens apprennent à s'occuper des autres et à veiller sur eux d'une façon respectueuse et mutuellement bénéfique qui valorise la responsabilité partagée et la responsabilisation.

Leur force vient du fait qu'ils savent comment amener les membres de la collectivité à adopter une approche axée sur le développement communautaire.

Partenaire

Il est possible de créer les conditions permettant d'établir des soutiens sociaux et des réseaux quand :

- On reconnaît que les expériences des gens sont légitimes et qu'on les utilise pour éclairer la prise de décisions;
- On reconnaît la diversité et on la célèbre;
- On encourage la créativité dans la résolution de problèmes et dans le pouvoir d'action;
- Les politiques et les pratiques reflètent la vision, les valeurs et les croyances du PACE et du PCNP;
- Les processus et les relations sont fondés sur la confiance, la participation et le respect en vue de faciliter l'entraide, la collaboration, les partenariats et l'engagement communautaire;
- Les partenaires connaissent les forces et les limites de chacun à l'égard du travail en commun et de la capacité à répondre aux besoins;
- On reconnaît que les participants aux programmes jouent un rôle important et on les encourage à assumer le rôle de facilitateur et de consultant au sein des réseaux et des systèmes;
- On considère les projets du PACE et du PCNP comme des joueurs clés essentiels dans la vie communautaire. Ils sont donc mieux positionnés pour influencer les changements relatifs aux enfants et aux familles au sein de leurs collectivités et du système;
- On reconnaît qu'il est important de développer un terrain d'entente et de concilier les différents courants philosophiques;
- On reconnaît le temps requis pour développer et maintenir les partenariats et les conséquences que cela pourrait avoir sur les ressources humaines et financières;
- Les gens comprennent que les priorités changent avec le temps et que les ressources disponibles peuvent fluctuer. Par conséquent, il est important de réexaminer les partenariats périodiquement afin d'en vérifier la pertinence;
- Les projets, les partenaires communautaires et les gens oeuvrant au sein du système n'hésitent pas à contester le statu quo et à chercher des ressources humaines et financières additionnelles pour soutenir le travail de façon mutuellement bénéfique;

- Les gens oeuvrant au sein du système accordent beaucoup d'importance à la consultation et à la collaboration en ce qui concerne le développement des programmes, des politiques et des projets de recherche qui ont trait aux enfants et aux familles.

C3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion d'agir dans le contexte plus large d'une « communauté de soutien ».

Les projets du PACE et du PCNP ne sont pas seulement un moyen de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel. Ils sont aussi un moyen de créer une synergie et une « communauté de soutien ». La synergie est l'interaction entre les efforts combinés et le travail de collaboration, le résultat étant une plus grande efficacité et un succès accru. Une « communauté de soutien » est un groupe de personnes qui ont des intérêts et des buts communs et qui sont capables de mobiliser des ressources et d'aborder les enjeux qui les préoccupent. Les personnes qui font partie d'une telle communauté sont capables de faire des choix éclairés et d'agir à une échelle plus vaste. En consolidant les acquis des personnes, des projets, des collectivités et du système, les projets jouent un rôle clé en produisant des changements à plus grande échelle. Tous les intervenants sont des agents de changement. Les projets assument une fonction de facilitation en reliant les gens, et en aidant à la création et à la gestion de cette synergie. Les projets jettent en quelque sorte des « ponts » entre les participants aux programmes et les gens qui oeuvrent au sein des collectivités ou du système. Cette synergie favorise l'action collective qui, à son tour, peut amener des changements positifs dans la vie des enfants et des familles dans leurs collectivités.

Il y a un certain nombre de problèmes dans la communauté. Mais le centre de ressources a aidé beaucoup de gens à développer des habiletés, comme des techniques de médiation ou de dynamique de groupes qui peuvent servir dans leur travail au sein des associations de locataires ou ailleurs.

Partenaire

Le fait d'appartenir à une **communauté de soutien** offre des avantages considérables :

- Les gens sont conscients de leur potentiel et savent que même s'ils ont besoin d'aide, ils peuvent aussi aider d'autres personnes;
- Les gens peuvent exercer leurs droits et leur devoir de citoyens au moyen de leur leadership et de leurs contributions bénévoles;
- Les gens reconnaissent l'interdépendance entre les individus, les familles, les communautés et le système. Ils comprennent qu'ils peuvent tous bénéficier de la collaboration;

- Les programmes et les services peuvent être planifiés conjointement et conçus de manière à être complémentaires, mieux coordonnés, plus flexibles, accessibles et dotés d'excellents services d'aiguillage;
- Les projets, les partenaires et les gens au sein du système peuvent partager avec d'autres organismes les ressources humaines et financières afin d'étendre leur portée et réduire les coûts;
- Les projets, les partenaires et les gens au sein du système reconnaissent et célèbrent les différences et réagissent en conséquence. De cette façon, ils peuvent promouvoir l'inclusion des enfants et des familles;
- Les projets, les participants aux programmes, les partenaires communautaires et les gens au sein du système peuvent travailler ensemble pour s'assurer de la durabilité et l'équilibre entre les attentes et les ressources;
- Les gens, les organismes et le gouvernement peuvent travailler ensemble pour recueillir l'information qui servira à éclairer le développement des programmes, des politiques et des recherches. Ils peuvent aussi travailler ensemble pour mobiliser des ressources humaines et financières additionnelles.

Les éléments essentiels décrits dans le présent document reflètent notre compréhension de ce qui est important actuellement dans les programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. La mesure dans laquelle chaque élément se manifeste au sein d'un projet donné dépend des priorités et des réalités des gens, de la collectivité et de l'influence exercée par le système dans lequel les gens vivent.

Ces éléments essentiels évolueront à mesure que notre compréhension s'approfondit et à mesure que nous travaillons ensemble pour produire l'information qui permettra de « voir et valoriser l'invisible ».

L'important n'est pas ce que les parents ont appris dans une classe d'artisanat, dans un programme d'habiletés parentales ou de conditionnement physique ou pendant un repas à la fortune du pot. Autrement dit, le « contenu » n'était PAS le programme. Le programme ÉTAIT l'ambiance du centre et le fait que cette ambiance a permis aux gens d'aller de l'avant et de développer un esprit communautaire, une connaissance de soi, une identité féminine, un sentiment d'épanouissement personnel, leur capacité à être de bons parents et de bons voisins, et ainsi de suite.

Rapport d'évaluation de projet du PACE

Cadre théorique : L'explication détaillée d'une façon de concevoir quelque chose. Dans le contexte du PACE et du PCNP, le cadre théorique décrit une théorie du changement dont les concepts expliquent comment et pourquoi les programmes fonctionnent. Ces concepts sont les environnements de soutien, la participation et l'engagement, et le renforcement des capacités au niveau individuel, du projet, de la collectivité et du système. Cette théorie du changement se fonde sur les expériences de tous les intervenants et sur les résultats de la recherche.

Changement au niveau communautaire : Les projets du PACE et du PCNP travaillent dans les collectivités locales, avec des personnes et des organismes, par exemple, des infirmières communautaires ou des conseils scolaires. Ce travail peut amener des changements au sein de la collectivité. Ces changements peuvent comprendre le partage de ressources et d'expertise ou la collaboration lors de la préparation d'un plan stratégique axé sur la santé des familles.

Changement au niveau du projet : Dans les programmes du PACE et du PCNP, le changement au niveau du projet peut amener des changements dans les structures ou les processus qui permettent la création des environnements de soutien, la participation, l'engagement, et le renforcement des capacités. Par exemple, un projet pourrait découvrir qu'une séance d'orientation à l'intention de ses nouveaux partenaires serait très utile avant que ceux-ci ne deviennent membres du conseil d'administration du projet. Donc, le projet peut mettre sur pied des séances d'orientation pour tous les nouveaux partenaires.

Changement au niveau du système : Les changements au niveau du système sont les politiques, les pratiques ou les recherches qui se font ailleurs qu'au niveau communautaire, p. ex., au sein des gouvernements fédéral ou provinciaux et des universités. Les changements au niveau du système peuvent inclure une compréhension approfondie des questions liées aux enfants et aux familles, le renforcement d'une orientation actuelle, la validation des meilleures pratiques ou la modification des programmes, des politiques ou des pratiques.

Communautaire : Un programme, groupe ou organisme, situé dans une communauté, qui réunit les gens ayant des intérêts semblables et une vision commune et qui sont capables de prendre leurs propres décisions à l'échelle locale.

Communauté de soutien : Un groupe de gens provenant de différents organismes ou milieux qui ont des intérêts ou des buts semblables. Ces gens peuvent échanger de l'information et prendre connaissance des pratiques dans le but d'amener des

changements aux programmes ou aux politiques. Ils sont capables de mobiliser les ressources et de donner suite aux enjeux qui les préoccupent.

Défenseur/défense : Un *défenseur* est quelqu'un qui parle au nom d'autrui ou qui en défend la cause. Un exemple en ce sens serait un membre du personnel du PCNP qui parlerait aux travailleurs de l'Aide à l'enfance au nom d'une participante du PCNP. La *défense* est l'acte de plaider en faveur des changements. Par exemple, les adolescentes enceintes pourraient se rassembler pour demander des changements aux politiques de l'hôpital local afin qu'il réponde mieux à leurs besoins.

Démographie : Les caractéristiques des membres d'une communauté (sexe, niveau de revenu, niveau de scolarité, race, répartition rurale/urbaine, âge, composition des familles, etc.). Par exemple, les projets du PACE et du PCNP adaptent leurs programmes afin de répondre aux besoins spécifiques des participants francophones ou de race noire, des personnes à faible revenu ou des familles monoparentales.

Déterminants de la santé : Les facteurs qui influencent la santé. Santé Canada a défini 12 facteurs importants qui influencent la santé d'une personne. Voici ces facteurs : le revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail, les environnements sociaux, les environnements physiques, les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles, le développement sain de l'enfant, le patrimoine biologique et génétique, les services de santé, le sexe et la culture.

Développement communautaire : Un processus qui vise à développer les capacités dont une collectivité a besoin pour identifier et affronter les enjeux de façon continue. Au sein du PACE et du PCNP, ce processus permet aux gens et aux communautés de se mobiliser, de s'organiser et d'acquérir les habiletés requises pour se faire entendre et pour planifier et mettre en oeuvre des stratégies dans le but d'améliorer leur vie et leur communauté.

Diversité : La présence de caractéristiques ou d'éléments différents et distincts dans un groupe, une collectivité ou un partenariat. Le fonctionnement du PACE et du PCNP peut varier en fonction de la diversité et des caractéristiques propres à chacune des collectivités.

Durable/durabilité : Les programmes du PACE et du PCNP sont durables lorsque les collectivités et les groupes reçoivent l'appui, les ressources et l'engagement nécessaires pour mener les activités de base de leurs programmes et services. Dans le cadre de ce modèle, le concept de durabilité repose sur la notion que le développement sain de l'enfant est lié à la qualité de l'environnement social, économique et politique.

Éléments essentiels : Les valeurs, les croyances et les philosophies qui forment la clé du succès des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Les éléments essentiels décrivent les changements et les bénéfices visés par ces programmes pour tous

les intervenants. Les éléments essentiels du PACE et du PCNP au Canada atlantique sont les environnements de soutien, la participation et l'engagement, et le renforcement des capacités.

Équité : L'équité est définie comme « l'absence de différences, systémiques et potentiellement remédiables, dans un ou plusieurs aspects de la santé parmi la population ou des groupes de population qui sont définis socialement, économiquement, démographiquement ou géographiquement¹⁰ ». Souvent on confond l'équité et l'égalité, mais l'équité se réfère à quelque chose de différent. Bien que tous les Canadiens, par exemple, aient un droit égal aux soins de santé, certains groupes de la population n'ont pas un accès égal aux soins de santé en raison de leur langue ou de leur éloignement. Les actions qui réduisent les obstacles rencontrés par certains groupes, aident à établir une société plus *équitable*, c'est-à-dire une société plus juste.

Engagement communautaire : L'appartenance ou la participation d'une personne à une collectivité. Par exemple, les participants et le personnel du PACE et du PCNP témoignent d'un *engagement communautaire* lorsqu'ils deviennent administrateurs d'un organisme communautaire.

Inclusion sociale : L'inclusion sociale est le sentiment d'appartenance à la société et d'acceptation par la société. Les gens se sentent inclus lorsqu'ils peuvent participer pleinement et lorsqu'ils se sentent valorisés dans leur collectivité. Au sein du PACE et du PCNP, les stratégies d'inclusion visent les problèmes d'isolement, et les problèmes liés à la discrimination, au racisme, au manque d'accès aux services et à l'exclusion de certains groupes du processus de prise de décisions. L'engagement à l'égard de l'inclusion sociale vise à promouvoir l'égalité des chances afin que tous puissent participer, agir et être entendus sur le plan politique.

Intervenant : Toute personne qui s'intéresse à une question ou à un enjeu spécifique. Dans le cas des programmes du PACE et du PCNP, les intervenants comprennent les parents, le personnel, les bénévoles, les partenaires communautaires, les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, les évaluateurs et les chercheurs.

Justice sociale : Un engagement visant à garantir à tous les membres de la société, quelle que soit leur position ou leur situation dans la vie, un accès égal aux divers avantages et occasions offerts par la société.

Organisation hiérarchique : Une organisation structurée selon le rang ou le niveau d'autorité, les décideurs étant placés au sommet de la pyramide.

¹⁰ Société internationale pour l'équité en santé, *Définitions d'usage*, <http://www.iseqh.org/fr/workdef.htm>

Participants aux programmes : Les participants aux programmes du PACE et du PCNP incluent les personnes visées directement par les projets, telles que les femmes enceintes, les bébés, les futurs parents, les soignants et les familles.

Population prioritaire : La population prioritaire des programmes du PACE comprend les enfants (de la naissance à l'âge de 6 ans) et les familles qui ont besoin de soutien additionnel en raison de situations difficiles. Les populations prioritaires des programmes du PCNP incluent les femmes qui font face à des situations difficiles pendant la période prénatale et postnatale. Chaque province définit les circonstances de vie difficiles selon lesquelles les gens font partie de la population prioritaire.

Processus : L'approche, les méthodes ou les démarches utilisées pour aborder certains besoins ou problèmes.

Processus participatif : L'expérience de vie des participants constitue le point de départ d'un processus participatif. Le processus repose sur le principe que tout le monde peut contribuer quelque chose et que tout le monde peut bénéficier de sa participation. Les participants définissent les enjeux et élaborent les stratégies pour les affronter.

Réciprocité : L'acte de donner et de recevoir quelque chose; le partage et l'apprentissage mutuel.

Réseau : Les gens ou les groupes qui sont liés ou associés autour d'un enjeu, d'une préoccupation ou d'un intérêt. Dans les programmes du PACE et du PCNP, le réseautage offre l'occasion d'échanger de l'information, de travailler ensemble sur les préoccupations communes, de répondre aux besoins de formation, de renforcer l'entraide, de mettre en valeur les meilleures pratiques et d'établir les priorités du travail.

Responsabilisation : La responsabilité de montrer que l'on s'est acquitté des obligations liées aux ententes. Par exemple, les projets du PACE et du PCNP doivent rendre compte de la gestion des fonds reçus et montrer qu'ils ont réellement atteint leurs buts et objectifs.

Sous-élément : Une partie d'un élément essentiel qui fournit des détails supplémentaires sur le fonctionnement de l'élément essentiel.

Statut social : Le rang ou la position des individus par rapport aux autres dans la société, basé sur leur accès aux biens, aux services, aux ressources, au revenu, à l'éducation, etc.

Structure familiale : Les caractéristiques ou la composition d'une famille. Par exemple, certaines familles ont un parent, d'autres en ont deux et d'autres se composent de petits-enfants vivant avec leurs grands-parents.

Synergie : Une action coordonnée et mutuellement bénéfique de plusieurs éléments, dont l'effet combiné est plus grand que la somme des efforts individuel.

Systeme : Dans le contexte du PACE et du PCNP, le *systeme* comprend les gens qui travaillent au sein des gouvernements fédéral et provinciaux et des universités. Ils s'occupent de divers programmes, services, politiques et projets de recherche dont la portée dépasse le cadre communautaire, p. ex., les politiques provinciales sur la garde d'enfants.

Documents à l'appui

- Amaratunga, Carol, et autres. « Inclusion: Will our Social and Economic Strategies Take Us There? », *Women's Health in Atlantic Canada Trilogy*, Volume 2, Maritime Centre of Excellence for Women's Health, Halifax, 2000.
- Barter, Ken. *Capacity Building as a Core Element of Evaluation: A Literature Review*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2001.
- Bernard, Nicole, Pauline Raven, Michelle Rivard, Yolande Samson, Madine VanderPlaat et Lynn Vivian-Book. *Apprendre à écouter : ce que les participants du programme peuvent nous enseigner au sujet du pouvoir d'action*, communication présentée à la Conférence internationale sur les recherches qualitatives en santé, Australie, 2000.
- . *Conçu sur mesure : données qualitatives et étude d'évaluation axée sur le pouvoir d'action*, communication présentée à la Conférence internationale sur les recherches qualitatives en santé, Australie, 2000.
- Canadian Institute of Child Health. *Part I: Supplement to Literature Review*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.
- Grzetic, Brenda. *Social Action as a Core Element of Evaluation: A Literature Review*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2001.
- Freiler, Christa. *What needs to change? Towards a vision of social inclusion for children, families and communities*, version préliminaire du document de conception, Laidlaw Foundation, Toronto, octobre 2001.
<http://www.laidlawfnd.org/>
- Kishchuk, Natalie. *Part II, Reflective Sessions Held with Key Stakeholder Groups*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.
- . *Part III, Document Review*, Health Canada, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.

- . *Part IV, Synthesis Report on the CAPC/CPNP Atlantic Regional Think Tank*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.
- . *Rapport sommaire de la Séance de réflexion régionale*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.
- Ogaranko, Christine et Jacqueline Jean. *Evaluation of Participation in CAPC and CPNP Projects in Atlantic Canada*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2001.
- Santé Canada. *Agir pour s'épanouir. Rapport final de l'évaluation régionale du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Atlantique*, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, Halifax, 1997.
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Guide d'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats*, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Ottawa, août 2001. <http://www.tbs-sct.gc.ca>
- Tipper, Jennifer et Denise Avard. *CPRN Discussion Paper: Building Better Outcomes for Canada's Children*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 1999.
- VanderPlaat, Madine. *Part I: Literature Review*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2000.
- VanderPlaat, Madine, et al. *Towards an Equitable Society: A Discussion Paper on the Community Action Program for Children (CAPC) and the Canada Prenatal Nutrition Program (CPNP)*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Santé Canada, Ottawa, 2002.
- VanderPlaat, Madine, Yolande Samson et Pauline Raven. « The Politics And Practice of Empowerment Evaluation and Social Interventions: Lessons From the Atlantic Community Action Program for Children Regional Evaluation », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 2000.

Weiss, Carol Hirschon. « Nothing as Practical as Good Theory: Exploring Theory Based Evaluation for Comprehensive Community Initiatives for Children and Families », *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*, Vol.1, Concepts, Methods and Contexts, The Aspen Institute, 1999.
<http://www.aspenroundtable.org>

Whitty, Pam. *Supportive Environments: A Literature Review*, préparé pour le compte de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, 2001.

ANNEXE 1 ÉLÉMENTS ESSENTIELS ET SOUS-ÉLÉMENTS

La présente annexe donne un résumé des éléments essentiels des programmes du PACE et du PCNP au Canada atlantique. Les éléments essentiels sont les hypothèses ou les croyances qui expliquent comment et pourquoi le PACE et le PCNP fonctionnent, c.-à-d., comment ils jettent les bases qui soutiendront le changement chez l'individu, la découverte du pouvoir d'action individuel et collectif, et l'action communautaire.

A : Environnements de soutien. Les environnements dans lesquels les gens se sentent valorisés, respectés et à l'aise peuvent favoriser l'apprentissage, le pouvoir d'action et être mutuellement bénéfiques.

- A1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque des environnements sécurisants et respectueux sont créés par et pour les gens concernés et lorsque les capacités sont valorisées.
- A2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsque les environnements qui sont créés permettent aux gens concernés d'apprendre les uns des autres, de créer de nouveaux liens, et d'établir des réseaux et des soutiens sociaux.
- A3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils peuvent atteindre leurs buts généraux, en restant souples et en respectant les divers besoins des individus, des familles et des collectivités qu'ils desservent.
- A4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils ont des ressources convenables, des pratiques de gestion efficaces et des structures organisationnelles qui soutiennent les gens concernés et leur travail.

B : Participation et engagement. Les gens développent ou acquièrent un niveau de confiance en soi qui leur permet de participer, de s'investir et d'apporter une contribution dans la mesure où ils se sentent à l'aise et les résultats sont mutuellement bénéfiques.

- B1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils font un effort spécial pour atteindre les femmes enceintes, les enfants, les parents et les familles des populations prioritaires.
- B2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils respectent les différences culturelles et individuelles et lorsqu'ils font un effort spécial pour être inclusifs.

- B3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à inclure les gens et les partenaires de façon significative.
- B4. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils s'engagent à offrir aux gens l'occasion et les moyens de participer dans la mesure où ils se sentent à l'aise et les résultats sont mutuellement bénéfiques.

C : Renforcement des capacités. Les environnements de soutien où est possible de s'épanouir, de participer et de s'engager de façon significative favorisent le développement et le renforcement des capacités d'apprentissage, d'entraide et d'action des gens. Lorsque les gens développent ou renforcent leurs capacités, ils se sentent capables d'agir individuellement. La découverte de ce pouvoir d'action peut amener les gens qui ont des intérêts en commun à agir au sein des collectivités et du système.

- C1. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion de développer leurs capacités d'apprentissage, de faire des choix et d'agir.
- C2. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens et aux partenaires l'occasion de travailler ensemble.
- C3. Les programmes du PACE et du PCNP fonctionnent lorsqu'ils offrent aux gens l'occasion d'exercer leur capacité d'action dans le contexte plus large d'une « communauté de soutien ».

ANNEXE 2 PRINCIPES DIRECTEURS DU PACE ET DU PCNP

Cette annexe comprend les principes directeurs nationaux du PACE et du PCNP. Ils résument l'intention et la direction des programmes.

Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) Principes directeurs

Les enfants d'abord

Lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes destinés aux enfants et à leurs familles, la première considération doit être la santé et le bien-être de l'enfant.

Renforcement et soutien des familles

Ce sont les parents qui sont les premiers responsables du développement et des soins à prodiguer à leurs enfants. Cependant tous les secteurs de la société canadienne, partagent cette responsabilité auxquels il incombe en appuyant les parents à élever leurs enfants.

Équité et accessibilité

Tous les enfants, sans égard à leur culture, et à leur situation socio-économique, doivent pouvoir se prévaloir des mêmes droits et chances de si développer pleinement. Les programmes PACE doivent être accessibles, et respecter la diversité culturelle et linguistique des familles.

Partenariat

Le partenariat est essentiel à la mise sur pied d'un ensemble continu de programmes efficaces et coordonnés de prévention et d'intervention précoce auprès des enfants. Pour que les enfants et les familles puissent accéder à des soins et à un soutien de nature holistique, il est nécessaire que les parents, les familles, les communautés, les administrations gouvernementales et les pourvoyeurs de services conjuguent leurs efforts.

Action communautaire

La communauté est perçue comme le lieu privilégié de la prise de décision et de l'action. Parents et communautés jouent un rôle clé lorsqu'il s'agit de planifier, de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer des programmes du PACE.

Souplesse

Les programmes PACE se caractérisent par la souplesse avec laquelle ils s'adaptent aux diverses communautés canadiennes ainsi qu'aux situations particulières et aux besoins changeants des enfants et des familles du Canada.

Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) Principes directeurs

Les mères et les enfants d'abord

Dans la planification, l'élaboration et la mise en oeuvre de chaque programme, la première considération doit être la santé et le bien-être de la mère et de l'enfant.

Renforcement et soutien des familles

Les familles sont les premières responsables du soin et du développement de leurs enfants. Cependant, tous les secteurs de la société canadienne, y compris les gouvernements, les agences, les employeurs, les syndicats, les enseignants et les organisations communautaires bénévoles, partagent cette responsabilité en appuyant les parents et les familles.

Équité et accessibilité

Les programmes doivent satisfaire aux besoins sociaux, culturels et linguistiques des femmes enceintes de la collectivité, et ils doivent être accessibles dans toutes les régions du pays, plus particulièrement les régions isolées où l'accès aux services est difficile, aux femmes handicapées, aux réfugiées, aux Indiennes, aux Métis, aux Autochtones et aux femmes du Nord habitant à l'extérieur des réserves.

Partenariats

Les partenariats et les activités de collaboration au niveau communautaire sont essentiels à l'élaboration de programmes efficaces. Les responsables des programmes doivent oeuvrer de concert avec les responsables d'autres services de la collectivité.

Action communautaires

La collectivité est le lieu privilégié des prises de décisions et des activités. Les femmes enceintes, les nouvelles mamans, les familles et les groupes communautaires ont un rôle actif à jouer lorsqu'il s'agit de planifier, de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer des programmes. Les nouveaux programmes et les modifications apportées aux programmes existants doivent tenir compte des souhaits et des besoins des participants et doivent être adaptés à la culture et à la langue des femmes.

Souplesse

Les programmes doivent être souples de sorte à tenir compte des besoins différents des collectivités, de même que des besoins changeants des femmes de ces collectivités.